



► 2026

Rapport d'activité 2025



Sommaire

PAGE 4
**Les faits
marquants
2025**

PAGE 6
Le SDE en bref

PAGE 7
**Les enjeux
stratégiques**

PAGE 8
**Le budget
2025**

PAGE 10

→ **Mission 1**

Réduire les
consommations
énergétiques

PAGE 20

→ **Mission 2**

Améliorer l'efficacité
énergétique

PAGE 30

→ **Mission 3**

Développer les
énergies renouvelables

PAGE 40

→ **Mission 4**

Développer la relation
aux usagers

PAGE 44

→ **Mission 5**

Mutualiser les moyens
et les expériences

PAGE 50

→ **Mission 6**

Assurer le contrôle
de concessions

PAGE 58

→ **Mission 7**

Développer les moyens
adéquats

PAGE 62

→ **Organigramme**

PAGE 66

→ **Glossaire**

Édito

→ **Olivier DEHAESE**
Président du SDE35



►► **Ce qui frappe en regardant le chemin parcouru, c'est la diversité et la solidité des actions engagées.**

►► **L'**année 2025 s'inscrit comme un moment singulier dans la vie du SDE35. Elle vient clore une mandature intense, marquée par une forte mobilisation des élus et des équipes, et ouvrir une période de transition à l'approche des élections municipales et du renouvellement de notre comité syndical.

Ce qui frappe en regardant le chemin parcouru, c'est la diversité et la solidité des actions engagées. Le SDE35 s'est affirmé dans tous les champs de l'énergie : électricité et gaz, éclairage public, chaleur, mobilité bas carbone, réduction des consommations. Il a consolidé son rôle d'acteur public local de référence dans le domaine des énergies. Aux compétences historiques, solidement ancrées, se sont ajoutés de nouveaux services rapidement devenus structurants : le déploiement de SERENE35 pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics, la dynamique impulsée par Part'EnR35 pour généraliser l'accès à tous aux boucles d'autoconsommation collective ou encore le lancement des premiers réseaux de chaleur.

Grâce à Energ'iV, la dynamique des énergies renouvelables s'est consolidée dans notre département : mise en service de notre premier parc éolien et d'unités de méthanisation, déploiement de projets photovoltaïques au sol en ombrière et en toiture, développement du bioGNV.

Ces réussites s'inscrivent dans un cadre budgétaire maîtrisé, parfois sous tension, du fait d'un contexte national peu lisible et sans vent porteur pour la transition énergétique.

L'équilibre entre ambitions, investissements et capacités financières reste le cœur de notre responsabilité. Nos équipes ont montré beaucoup de rigueur et d'inventivité pour garantir la continuité du service public de l'énergie tout en ouvrant de nouvelles voies : circuits courts de l'énergie, stratégie bois et chaleur renouvelable, réflexion sur la performance carbone des chantiers, ou encore déploiement du projet DATA et renforcement de la sécurité numérique au sein des services.

Au moment où une nouvelle gouvernance se met en place, je souhaite saluer très sincèrement l'investissement de l'ensemble des élus qui ont porté cette mandature, donné de leur temps, assumé des arbitrages complexes et contribué à faire du SDE35 un outil reconnu au service de la transition énergétique des territoires. Je veux également remercier les agents du Syndicat et d'Energ'iV, dont le professionnalisme, la disponibilité et le sens du service public garantissent, y compris dans cette période charnière, la continuité et la qualité de l'action menée auprès de nos communes et intercommunalités. Dans un environnement exigeant, cette cohésion constitue une richesse précieuse et un socle solide pour préparer la suite.

Puissions-nous collectivement préserver cet esprit, fait de compétence, de cohésion et de sens du service public, qui reste notre plus belle énergie.

► Les faits marquants 2025

➔ Février



→ Premier forum des énergies organisé par le SDE35 au sein du Village des Collectivités.

➔ Avril



→ Le SDE35 partenaire officiel du Salon Terres & Maires organisé par l'AMF35 au Couvent des Jacobins à Rennes à destination des élus et agents d'Ille-et-Vilaine.

➔ Juin



→ Lauréat du trophée ACTEE dans la catégorie « Innovation » pour le nouveau service SERENE35 de rénovation énergétique des bâtiments publics.

➔ Juillet



→ Clap de fin des travaux de rénovation énergétique de l'école Édouard Mahé de Retiers : première opération achevée pour le service SERENE35.

➔ Août



→ Inauguration du parc éolien citoyen de Féeole à Martigné-Ferchaud et journée porte ouverte grand public.

➔ Septembre



→ La commune de Plélan-le-Grand s'engage dans la rénovation globale de son éclairage public et passe au 100 % Led ! Plus de 1 200 mètres de réseaux souterrains remplacés incluant 114 mâts et 380 points lumineux, ainsi que 3 700 mètres de réseau aérien et 92 lanternes renouvelées.

➔ Octobre



→ Signature d'un contrat de concession de 25 ans pour le futur réseau de chaleur de Bain-de-Bretagne. Ce réseau de chaleur alimentera 20 bâtiments publics et privés, dont des équipements communaux, départementaux et régionaux, avec une chaleur produite à 85 % à partir d'énergies renouvelables et locales.

➔ Novembre



→ Le SDE35 lauréat du prix OR Territoria 2025 dans la catégorie « Optimisation des ressources » pour son initiative « *Part'EnR35 ou l'accès simplifié à l'approvisionnement local en énergie renouvelable* ».



→ Signature du Contrat Chaleur Renouvelable des Vallons de Vilaine (CCRt) avec l'ADEME et le Pays des Vallons de Vilaine à Baulon. Un dispositif destiné à développer massivement la production de chaleur issue d'énergies renouvelables sur ce territoire.

➔ Novembre

→ Publication du Rapport de la Chambre régionale des comptes sur la production d'énergies renouvelables et la mobilité bas carbone par le SDE35 et Energ'iv : un avis globalement favorable sur les politiques menées mais avec un constat de désaccord d'interprétation juridique sur les modalités d'exercice de la compétence Énergie renouvelable



➔ Décembre



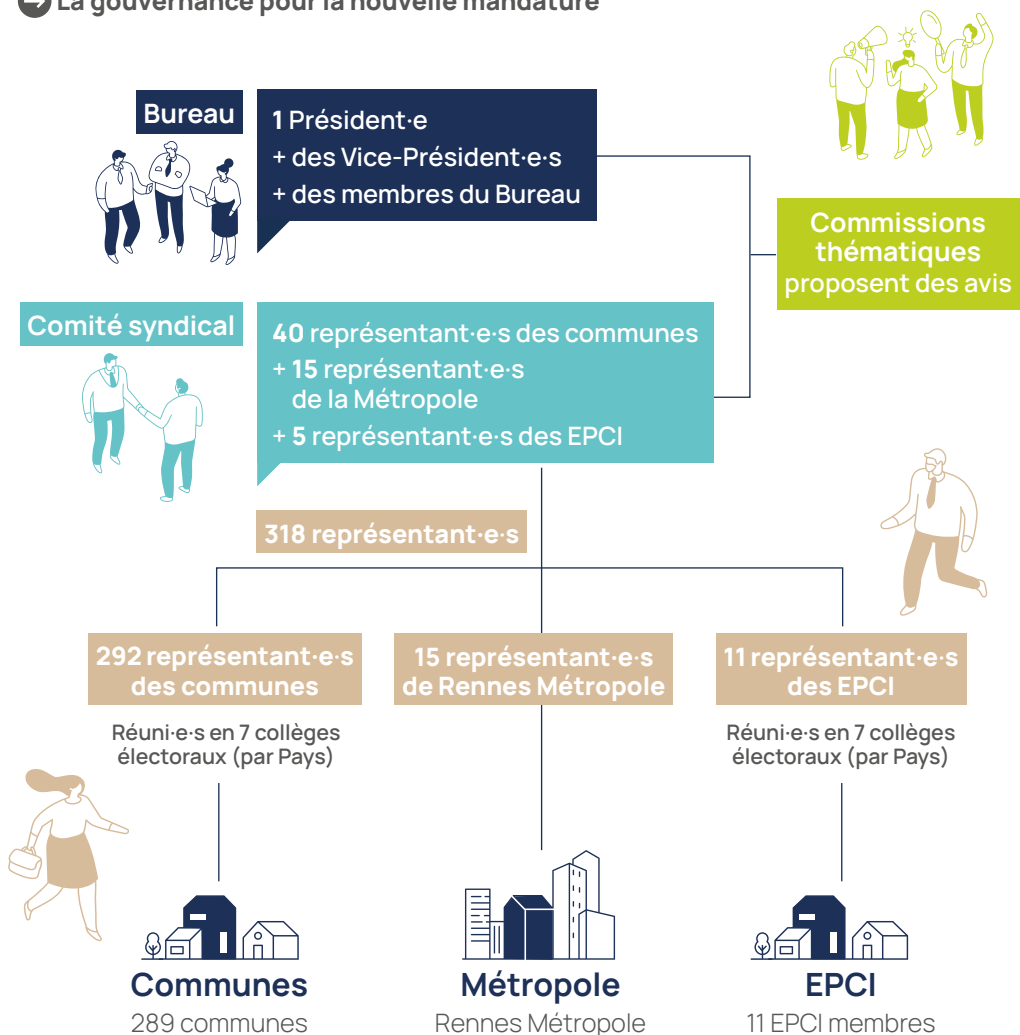
→ Approbation d'un nouveau plan de déploiement de bornes de recharges électriques : 54 nouvelles stations, soit 143 points de charge, seront déployées sur 2 années sur 36 communes.

► Une
année
dynamique
et novatrice

► Le SDE en bref

Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) est un syndicat mixte composé de communes, d'EPCI et de la Métropole de Rennes chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique, dont les missions se sont étoffées au fil des ans pour répondre aux nombreux défis de la transition énergétique des territoires. Intervenant sur tout le territoire du département, réunissant toutes les communes et la Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur de la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique à l'échelle locale.

→ La gouvernance pour la nouvelle mandature



→ En chiffres

● Fonctionnement



75 agents (au 31/12/2025)

● Budget



52,6 M d'€



22 M d'€ investis sur les réseaux électriques

● Gouvernance



1 président



7 vice-présidents
+ 7 membres du bureau



1 comité syndical



7 commissions thématiques

» Les enjeux stratégiques

Le projet stratégique du SDE35, basé sur les scénarios de transition énergétique et leurs 3 leviers (sobriété, efficacité et énergies renouvelables), est décliné en 7 missions, chacune dotée d'un programme d'actions spécifique. L'ambition du SDE35 : agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires, au plus près des communes et des usagers des services publics.



Mission 1

→ Réduire les consommations énergétiques

Les collectivités agissent pour réduire leur consommation d'énergie. Le SDE35 les accompagne dans cette transition écologique et économique essentielle.



Mission 2

→ Améliorer l'efficacité énergétique

Face aux risques climatiques, le SDE35 agit avec Enedis pour un réseau plus résilient et développe les mobilités bas carbone en Ile-et-Vilaine.



Mission 3

→ Développer les énergies renouvelables

Le SDE35 concourt à l'approvisionnement énergétique des territoires par le déploiement d'Énergies Renouvelables locales, notamment avec Energ'IV.



Mission 4

→ Développer la relation aux usagers

Le SDE35 favorise le dialogue via la CCSPL, traite les réclamations liées à l'énergie et mène des actions solidaires contre la précarité, ici et ailleurs.



Mission 5

→ Mutualiser les moyens et les expériences

Le SDE35 mutualise achats, données et services pour les collectivités, assurant ainsi une transition équilibrée, cohérente et juste des territoires.



Mission 6

→ Assurer le contrôle de concessions

Le SDE35 assure le contrôle local de la concession électrique signée avec Enedis et EDF, et celui de plusieurs concessions Gaz signées avec GRDF.



Mission 7

→ Développer des moyens généraux adéquats

Avec une politique RH ambitieuse, des outils performants et une communication multicanale, le SDE35 renforce la qualité de service auprès de tous.

► Le budget 2025

Un budget ambitieux au service des investissements sur les réseaux et de la transition énergétique !

→ Chiffres clés



52,6 M€
de dépenses réelles



50,9 M€
de recettes réelles

→ Une situation financière maîtrisée mais qui appelle des choix pour l'avenir

Fin 2025, la situation financière du SDE35 reste globalement maîtrisée, mais s'inscrit dans un contexte de transformation importante. Depuis 2023, le Syndicat a en effet fait le choix d'investir fortement pour accompagner la transition énergétique des communes d'Ille-et-Vilaine et a mobilisé pour cela une partie importante de ses réserves.

Cette stratégie a permis de soutenir les projets et les politiques publiques portées par le SDE35, mais elle conduit aujourd'hui à un niveau de trésorerie plus resserré : 13 M€ fin 2025 contre 17,5 M€ un an auparavant.

Malgré ce contexte, les équilibres financiers restent globalement préservés. Le Syndicat parvient notamment à maintenir une capacité d'autofinancement satisfaisante mais avec les marges de manœuvre qui se réduisent.

L'endettement demeure limité et sécurisé avec un encours de 2,8 M€.

Par ailleurs, les efforts engagés depuis 2023 pour améliorer les délais de paiement portent leurs fruits, avec un délai moyen stabilisé autour de 20 jours en 2025.

L'année 2025 marque ainsi une étape charnière : elle confirme la solidité du modèle actuel, mais souligne également la nécessité de faire évoluer les modes de financement et de gestion et de consolider les recettes afin de garantir, à moyen et long terme, la capacité du Syndicat à poursuivre ses actions.



- **33 %** des recettes proviennent des participations des collectivités et des tiers sur le budget total du SDE35.
- **21 %** des recettes proviennent de la taxe sur l'électricité (Accise).



→ Les dépenses du SDE35

Dépenses réelles	52 614 327 €
Avances remboursables	160 000 €
Subventions allouées	410 207 €
Taxe sur l'électricité versée	654 278 €
Autres dépenses et avances	737 105 €
Prise de participation (Energ'iv, ENR...)	1 169 100 €
Charges de gestion	2 485 189 €
Charges de personnel	4 494 402 €
Études et travaux bornes de recharges	862 774 €
Maintenance des bornes de recharge	1 099 249 €
Études et travaux d'éclairage	11 122 034 €
Maintenance et petits travaux d'éclairage	3 561 832 €
Travaux sous mandat (écl. tél. SERENE)	4 207 064 €
Études et travaux réseaux électriques (HT)	21 651 094 €

→ Les recettes du SDE35

Recettes réelles - hors 1068	50 972 171 €
Subventions ADEME, Région (IRVE)	667 871 €
Produits bornes électriques	646 267 €
Participation maintenance éclairage	3 076 581 €
Récupérations TVA	1 745 032 €
Emprunt	2 519 791 €
Autres recettes	5 475 501 €
Redevances ENEDIS-EDF et PCT	4 563 228 €
Participations FACE	7 646 315 €
Accise (taxe) sur l'électricité	10 822 509 €
Participation des collectivités et tiers	13 809 076 €

→ Un budget ventilé par mission

		Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	18 065 842 €	13 165 101 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	23 884 717 €	21 161 195 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 495 471 €	1 684 468 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	78 103 €	-
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 868 405 €	2 611 348 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	28 664 €	1 341 337 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	6 193 125 €	11 008 724 €
Total		52 614 327 €	50 972 171 €

→ Focus finances : Les emprunts souscrits par le SDE35

Les emprunts souscrits par le SDE35 depuis 2024 s'élèvent à 2,8 M€ dont 0,3 M€ en 2024 et 2,5 M€ en 2025, qui ont financé les projets de rénovation de bâtiments publics dans le cadre du service SERENE.

2024	296 268 €
Banque des territoires Intracting 2024 13 ans - Rénovation bâtiments publics SERENE	296 268 €
2025	2 519 791 €
Banque des territoires Intracting 2025 13 ans - Rénovation bâtiments publics SERENE	1 136 748 €
Banque des territoires Prêt Transition écologique 20 ans Taux Livret A - SERENE	1 031 904 €
Val-Couesnon Rénovation de l'école Jean de la Fontaine	173 689 €
Retiers Rénovation de l'école Edouard Mahé	590 815 €
Domagné Rénovation Groupe scolaire La Glycine	267 400 €
Banque des territoires Prêt Transition écologique 15 ans Taux fixe - SERENE	351 139 €
Val-Couesnon Chaufferie bois	205 977 €
Bains-sur-Oust Rénovation Salle polyvalente	45 721 €
Corps-Nuds Installation GTB	51 362 €
Brécé Rénovation de la mairie	48 079 €

→ La participation des communes au fonctionnement du SDE35

Les communes d'Ille-et-Vilaine contribuent de manière différente au fonctionnement du Syndicat selon leur statut Urbain ou Rural, fixé par arrêté préfectoral, qui conditionne également la réalisation des travaux sur le réseau électrique par Enedis (urbain) ou le SDE35 (rural).

Sur les communes rurales (statut B), l'intégralité de l'accise sur l'électricité est perçue par le Syndicat. Sur les communes urbaines, le niveau de perception-reversement de l'accise est fixé par décision conjointe de la commune concernée et du Syndicat : 0 % (statut A1), 10 % (statut A2) ou 50 % (statut C).

En fonction de ce statut, et donc de leur contribution au fonctionnement général du Syndicat, les communes bénéficient d'un niveau de participation financière et de services différent, mais elles restent toutes membres.



À noter : le SDE35 a signé un contrat de Prêt Transition écologique avec la Banque des Territoires en juillet 2025 pour un montant total de **2,9 M€**, sur lequel les versements effectués en 2025 s'élèvent à **1,4 M€**. **1,5 M€** feront donc l'objet de versements sur les années à venir.



→ Mission 1

Réduire les consommations énergétiques

Aujourd'hui, toutes les collectivités sont conscientes de la nécessité de réduire leurs consommations d'énergies pour faire baisser leurs factures et réduire leur impact sur l'environnement. Le SDE35 est présent à leurs côtés pour les accompagner sur cette voie exigeante mais nécessaire.



→ Les chiffres clés



236

collectivités confient
leur parc d'éclairage
public au SDE35



2 974

armoires de pilotage
de l'éclairage gérées



83 056

points lumineux gérés



4 575

enfants bénéficiaires
du programme
pédagogique



30 371 €

collectés en CEE pour
3,1 GWh cumac vendus



Assurer la maintenance du service d'Éclairage public

Une maintenance efficace constitue une composante essentielle dans la gestion du parc d'éclairage public. Elle doit impacter positivement la qualité du service et contribue à la réduction de la facture énergétique. Une maintenance de qualité permet également de prolonger la durée de vie des installations d'éclairage extérieur.

→ Pourquoi confier son parc d'éclairage public au SDE35 ?

- Expertise technique
- Sécurité des installations
- Rationalisation des coûts
- Accès à des outils numériques de gestion du patrimoine
- Optimisation de la performance énergétique

→ État des lieux

En 5 ans, + 31 % de communes ont transféré leur compétence au SDE35. Cette augmentation a des conséquences sur le budget du SDE35 car la contribution financière des collectivités en transfert ne couvre pas l'intégralité du coût de l'exploitation : la part d'autofinancement par le SDE35 s'élève ainsi à plus de 6,5 millions d'euros en 2025, ce qui n'est pas supportable sur le long terme.



Une fois le transfert effectif, le SDE35 devient le gestionnaire de l'ensemble du réseau d'éclairage public pour le compte de la commune. La commune conserve le paiement des factures d'électricité, les décisions liées aux « Pouvoirs de Police du Maire », la définition des horaires d'éclairage et l'arbitrage sur les programmes d'investissement (neuf et rénovation).

→ Le patrimoine en gestion



236
communes



83 056
points lumineux



34,51 %
de points
lumineux Led



10,65 %
de points
lumineux vétustes

En 5 ans,
+ 31 % de
communes ont
transféré leur
compétence
au SDE35

(*) Communes rurales et urbaines qui reversent respectivement 100 et 50 % de la taxe de l'électricité au SDE35

(*) Communes urbaines percevant directement la taxe électricité et qui en reversent 10 % supplémentaires au SDE35

Le tarif ne couvre pas l'intégralité des charges supportées par le SDE35. L'écart Led et non Led a pour but d'inciter les communes à accélérer le renouvellement de leur parc en Led. Un parc vétuste implique des difficultés de maintenance supplémentaires. Depuis le 1er janvier 2026, une nouvelle catégorie « Point lumineux vétuste » a été mise en place avec une majoration tarifaire visant à inciter les communes concernées à réaliser des rénovations de masse sur ces matériels et ne pas faire peser le surcoût associé au collectif.

L'année 2025 a marqué un record en termes de volume de travaux et de nombre de points lumineux rénovés

→ Tarifs

La contribution des collectivités est modulée en fonction du type de matériel et de la catégorie de la commune. Des forfaits annuels sont ainsi proposés aux communes et ajustés pour prendre en compte l'inflation. De nouveaux tarifs ont été appliqués en 2025.

→ Communes B1 et B2

- 16,50 € par point lumineux de type Led,
- 25,50 € par point lumineux autre que Led,
- 150 € par foyer sportif
- 150 € par foyer solaire

→ Communes C

- 16,50 € par point lumineux de type Led,
- 25,50 € par point lumineux autre que Led,
- 150 € par foyer sportif
- 150 € par foyer solaire

→ Communes A2* / EPCI

- 19,50 € par point lumineux de type Led,
- 30,50 € par point lumineux autre que Led,
- 150 € par foyer sportif
- 150 € par foyer solaire

→ Les travaux

Les travaux d'éclairage public sont réalisés par le SDE35 pour les collectivités ayant transféré leur compétence, avec une contribution en fonction du niveau de richesse de la commune.

Pour les autres communes, le SDE35 intervient par mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'effacement coordonné de réseaux ou par l'attribution de subventions. L'année 2025 a marqué un record en termes de volume de travaux et de nombre de points lumineux rénovés avec les programmes de rénovations globales engagés :

→ Nombre de projets lancés en 2025 : **41** Bons de Commande Études et **99** Bons de commande Travaux

→ Nombre de points lumineux concernés en 2025 : **6 206**

→ Montant des travaux engagés en 2025 : **6 088 846 €**

• Dont 18 Rénovations Globales pour un montant de **3 095 057 €** pour **4 151 PL**

• Montant total de subventions accordées en 2025 : **1 804 980 €**



● Rénovation globale – Ma commune 100 % Led

Depuis 2024 le SDE35 accompagne les collectivités pour transformer l'intégralité de leur parc en Led dans un temps réduit grâce à la mise en place d'avance remboursable en complément des contributions financières.

21 projets de rénovation « Ma commune 100 % Led » ont été conventionnés en 2025.

● Une révision imposée des subventions sur l'éclairage public

L'engouement suscité par le dispositif 100 % Led et le dépassement des budgets initialement alloués a nécessité pour le SDE35 d'ajuster son dispositif. Par ailleurs, les interrogations de certains membres ont conduit le SDE35 à redéfinir sa stratégie afin de mieux cibler les opérations sur le patrimoine le plus vétuste.

Un audit a été lancé en 2025 sur l'ensemble de la compétence éclairage pour redéfinir les interventions du SDE35 et l'organisation du service. Une vaste enquête a été organisée auprès des collectivités membres afin de recueillir leur avis sur l'exercice de cette compétence, 75 % des répondants plébiscitent le SDE35 pour gérer leur éclairage public.

Malgré tout, des leviers ont été identifiés pour améliorer le service apporté. Les entreprises du territoire assurant la maintenance et les travaux ont également été sollicitées lors de cette enquête. Différents ateliers de travail ont abouti à proposer une nouvelle stratégie d'intervention pour prioriser l'action du SDE35 et réserver les financements à la rénovation du parc vétuste. Cette stratégie a été formalisée en comité syndical début 2026. La réflexion se poursuit en 2026 pour décliner la stratégie et adapter l'organisation du pôle Éclairage Public en conséquence.

75 % des répondants
plébiscitent le SDE35 pour
gérer leur éclairage public

● Charte de l'éclairage public et de la biodiversité

Un document pour aider les collectivités et les aménageurs à prendre en compte dans leur projet d'éclairage les évolutions technologiques et les enjeux de biodiversité.



FOCUS

Plélan-le-Grand : une commune 100% Led

Objet : rénovation de l'ensemble du patrimoine d'éclairage de la ville (réseau souterrain et aérien)

Durée du chantier : 3 mois de septembre à décembre 2025

Entreprise : Bouygues Énergies et services

Nature de travaux : Rénovation de 22 armoires d'éclairage public pour mise en conformité

Réseau souterrain : 1 200 mètres de réseaux remplacés incluant 114 mâts et 380 points lumineux dont 83 Rétrofit

Réseau aérien : remplacement de 3 700 mètres de câbles et 92 lanternes sur poteaux béton

Économie d'énergie estimée : 62 000 kWh/an en faisant passer la consommation de 106 000 kWh/an à 44 000 kWh/an après rénovation

Financement : Coût total des études et travaux de 565 909 € HT dont 50,5 % de contribution financière du SDE35 (285 784 €) et le reste financé par la commune de Plélan-le-Grand (280 125 € HT) sur 6 années grâce à une avance remboursable octroyée par le SDE35 à taux zéro





Sensibiliser la population et participer à la maîtrise des consommations d'énergie

Depuis 2020, et grâce au dispositif ACTEE, le SDE35 accompagne les collectivités dans divers diagnostics pour les aider à définir leurs programmes de travaux de rénovation.

→ Rénovation énergétique des bâtiments publics

● Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

Grâce au dispositif ACTEE et en partenariat avec les CEP (Conseillers en Énergie Partagé), le SDE35 accompagne les collectivités dans la réalisation de diagnostics préalables à des travaux de rénovation énergétique.

→ Ce qui a été fait en 2025 :



42 audits énergétiques réalisés



9 diagnostics CVC



20 capteurs communicants posés



2 schémas directeurs bâtiment en cours

En 2025, un dossier de candidature a été déposé pour la saison 5 du programme ACTEE+ CHENE. Comme pour les précédentes saisons, le SDE35 coordonne cette candidature avec les services CEP du département. Cette mutualisation a permis d'obtenir un montant global de subvention à hauteur de 531 037 € pour un montant prévisionnel de dépenses de 1 054 038 €.

Le programme ACTEE+ se clôturera le 30 septembre 2026.



● Le nouveau service de rénovation énergétique – SERENE35



Face à la crise énergétique, le SDE35 a créé un nouveau service d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : SERENE 35 (Service de rénovation énergétique).

L'année 2025 a été marquée par la montée en puissance des conventionnements avec les communes ainsi que les consultations des marchés associés. C'est également l'année de démarrage des premiers travaux sur des opérations en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD).

Son but : massifier les travaux de rénovation énergétique



FOCUS
19 projets
accompagnés
via SERENE (dont 7 ont
été conventionnés
en 2025) :

- Rénovation énergétique des salles Jean Le Duc et Jean Gilbert de Quédillac (MOD)
- Rénovation énergétique de la salle l'Atrium de Romagné (MOD)
- Réhabilitation globale de la mairie et de salles annexes de Piré-Chancé (AMO)
- Rénovation énergétique du groupe scolaire Les Boschaux de Saint-Armel (MOD)
- Rénovation de la salle polyvalente de Poilley (AMO)
- Rénovation énergétique de l'école Jean Charcot de Guichen (MOD)
- Rénovation énergétique de la salle communale de Forges-la-Forêt (MOD)

Rénovation énergétique du groupe scolaire
Les Boschaux de Saint-Armel (MOD)



Rénovation énergétique
des salles Jean Le Duc
et Jean Gilbert de Quédillac
(MOD)



Rénovation énergétique de la salle
l'Atrium de Romagné (MOD)



Rénovation énergétique
de la salle communale de
Forges-la-Forêt (MOD)

Les 19 projets conventionnés représentent les montants suivants de travaux et de financements :

Type convention	Nb	Montants éligibles TTC	Subventions conventionnées	FCTVA	Fonds Propres Communes	Avances remboursables	Intracring	Prêt long Terme
AMO	4	4 725 926	1 934 082	478 051	1 538 553	377 412	377 412	1 161 141
MOD	15	11 313 066	1 855 795	289 025	4 517 502	1 080 788	1 080 788	3 436 714
Total général	19	16 038 992	6 584 826	2 631 035	767 076	6 056 055	1 458 200	4 597 855
Plan de financement		100 %	41 %	16 %	5 %	38 %	24 %	76 %

● Création d'un réseau technique avec chaudière bois à Val Couesnon

→ Données techniques chaudière bois



Bâtiment

Hôtel de Ville & Cercle Antrainais. Construction avant 1950. La mairie a été rénovée en 2000. Extension et rénovation du cercle entre 1995 et 1999.



Diagnostic préalable

Un audit énergétique du site a été réalisé par Thalem Ingénierie.



Planning

Achèvement de la chaudière bois avant la saison de chauffe 2026/2027.

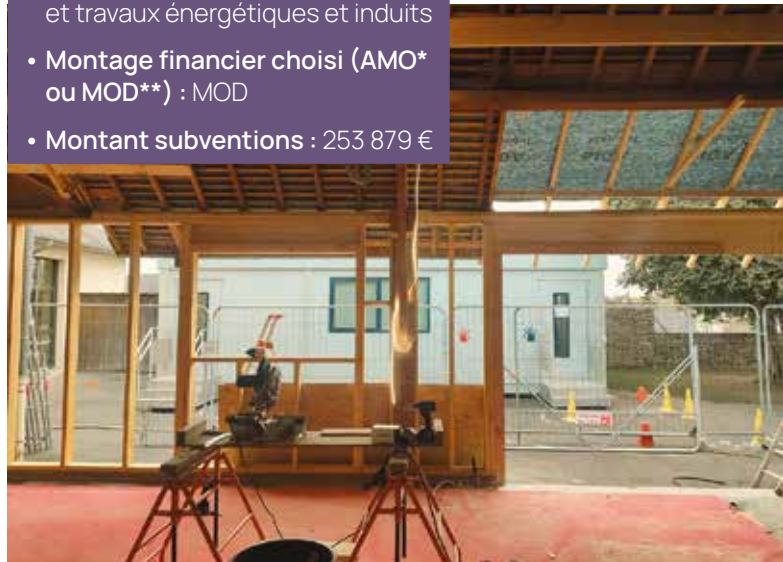


Économie réalisée en € et en %

- Réduction des consommations énergétiques : NC
- Réduction des émissions GES : 34,8 %.

→ Montant financier

- Montant global : 630 000 € HT + 5 % MOD dont 100 % d'études et travaux énergétiques et induits
- Montage financier choisi (AMO* ou MOD**) : MOD
- Montant subventions : 253 879 €



● Rénovation énergétique de l'école Jean de La Fontaine

→ Données techniques école Jean de la Fontaine à Val-Couesnon



Bâtiment

École Jean de La Fontaine construite dans les années 50. Extension et rénovation en 1988 puis une salle de repos créée dans les années 2010.



Diagnostic préalable

Un audit énergétique du site a été réalisé par Thalem Ingénierie.

→ Montant financier

- Montant global : 1 023 000 € HT + 5 % MOD dont 100 % des études et travaux énergétiques et induits
- Montage financier choisi (AMO* ou MOD**) : MOD
- Montant subventions : 618 537 €



Rénovations réalisées

- Rénovation énergétique du bâtiment (isolation, remplacement des menuiseries, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire)
- Changement du système de chauffage
- Amélioration et mises en conformité liées à l'accessibilité et à la sécurité



Planning

Achèvement des travaux de l'école premier semestre 2026



Économie réalisée en € et en %

- Objectif de réduction des consommations énergétiques : 64 %
- Objectif de réduction des émissions GES : 94 %

● Sensibiliser les publics à la maîtrise de l'énergie

Pour mener cette mission, le SDE35 s'appuie sur des partenariats avec les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) ou avec les communautés de communes pour les territoires non couverts par les ALEC. Un partenariat est noué depuis plusieurs années avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes et l'ALE du Pays de Fougères pour organiser des opérations de sensibilisation sur les enjeux de l'énergie auprès des élus et du grand public.

→ Bilan 2025

De nombreuses réunions ont été organisées par les ALEC pour sensibiliser les élus aux enjeux de transition énergétique autour des thématiques de rénovation énergétique des bâtiments, d'autoconsommation collective et de développement des énergies renouvelables. Des journées à destination du grand public ont également été proposées sur plusieurs communes du département afin de développer et aider à l'émergence de projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne. Les équipes des ALEC ont participé au travail d'identification des potentiels MWh solaire/bois/géothermie pour étudier la faisabilité de réalisation d'un contrat d'objectif territorial/chaaleur renouvelable sur leurs territoires, ce qui a participé à la signature du contrat chaleur renouvelable CCRt sur le Pays de Rennes puis sur le Pays des Vallons de Vilaine.



→ Matinée spéciale décryptage des marchés de l'énergie

📍 Campus de Ker Lann 📅 2025

👤 **Public** : élus - 60 participants

🎯 **Objectif** : Une rencontre pour les acheteurs publics et privés afin d'expliquer le fonctionnement du marché de l'énergie, ses mécanismes, ses évolutions réglementaires et ses perspectives à moyen et long terme, puis pour exposer des solutions déployables à l'échelle locale pour être plus résilient face aux futures fluctuations des prix de l'énergie.

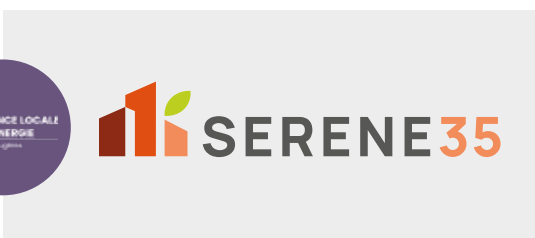


→ Visite technique spéciale géothermie

📍 Noyal-Châtillon-sur-Seiche 📅 Juillet 2025

👤 **Public** : élus

🎯 **Objectif** : Une visite du futur accueil de loisirs sans hébergement proposée à tous les élus du Pays de Rennes afin de les sensibiliser à l'intérêt de réaliser des projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables.



→ Accompagnement du service SERENE

👤 **Public** : Communes de Luitré-Dompierre, Javené, Romagné, Poilley, Louvigné-du-Désert, Saint-Georges-de-Reintembault

🎯 **Objectif** : Favoriser l'appropriation du service SERENE auprès de communes souhaitant s'engager dans des projets de rénovation.



→ Réunion d'information kit solaire

📍 Guichen 📅 Novembre 2025

👤 **Public** : environ 25 participants

🎯 **Objectif** : Une réunion d'information organisée par l'ALEC en partenariat avec Energ'iv et le collectif citoyen CIREN sur les kits solaires « plug & play » avec possibilité d'une commande groupée de kits et organisation d'un atelier câblage.



→ Ils nous en parlent



« J'ai appris la différence entre les gaz à effet de serre et les gaz naturels ».

Juliette, élève de CM1/CM2 à l'école Charles Perrault
📍 Louvigné-de-Bais



« Pendant cette dernière séance, nous avons participé au grand jeu de l'oie. Il fallait répondre à des questions sur les déchets, les différentes productions d'énergie ou la sobriété. ».

Anouck, élève de CM1/CM2 à l'école Louis Malassis
📍 Saint-Hilaire-des-Landes

● Le programme pédagogique pour les scolaires

Depuis 2019, le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires.

Ce programme dédié s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) et comprend 4 thématiques, chacune abordée lors d'une séance de 2 heures :

- Enjeux et adaptation aux changements climatiques
- Sobriété énergétique
- Les mobilités de demain
- Les énergies renouvelables

Les interventions sont réalisées par des structures et associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie et de l'éducation à l'environnement. En 2025, un nouveau programme complémentaire dénommé "Ecopousse" a été proposé aux écoles. Ce programme est en partie financé par la FNCCR via les CEE et s'adresse aux élèves plus jeunes du cycle 2 (CP/CE1/CE2). 127 classes en ont bénéficié en 2025 soit 3 175 enfants.

→ Bilan de l'année scolaire 2024/25 :



9 associations partenaires



989 séances d'animation



183 classes et
4 575 enfants bénéficiaires



40 mallettes pédagogiques distribuées dans les écoles





→ Mission 2

Améliorer l'efficacité énergétique

Les effets du changement climatique, désormais bien visibles en Bretagne notamment à travers les inondations survenues en Ille-et-Vilaine au début de l'année 2025, imposent de renforcer la résilience du réseau électrique. Les actions de sécurisation conduites par le SDE35 et ses partenaires y répondent. Parallèlement, le Syndicat poursuit le développement des mobilités bas carbone, levier majeur de la transition énergétique sur le territoire.



→ Les chiffres

22 M€
investis sur
le réseau électrique

73 940
charges de véhicules
électriques en 2025
sur le réseau BEA -
Ouest Charge

3 000 t
de GNV distribuées
en 2025 sur 6 stations
dont 82 % de BioGNV



Améliorer les performances du réseau électrique

Compétence historique du Syndicat, les travaux de développement et d'amélioration du réseau de distribution d'électricité, majoritairement en zone rurale, continuent d'être l'un des principaux postes d'investissement du SDE35.

Chaque année, le Syndicat investit près de 22 M€ d'euros à travers 500 à 700 opérations de travaux d'électrification dont il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. L'exécution est confiée à 12 entreprises, retenues dans le cadre d'un marché public de travaux qui induit plus d'une centaine d'emplois sur le département, dans une grande variété de typologies d'entreprises (de la PME à la multinationale).

L'enjeu principal pour le SDE35 consiste à renouveler les fils nus Basse Tension (BT), posés avant les années 1970, qui sont les câbles les plus âgés et les plus fragiles du réseau.

D'autres types de travaux sont également engagés sur le réseau concédé afin de participer à l'aménagement des communes d'Ille-et-Vilaine.



→ État des lieux des réseaux électriques en Ille-et-Vilaine en 2025 (données 2024)



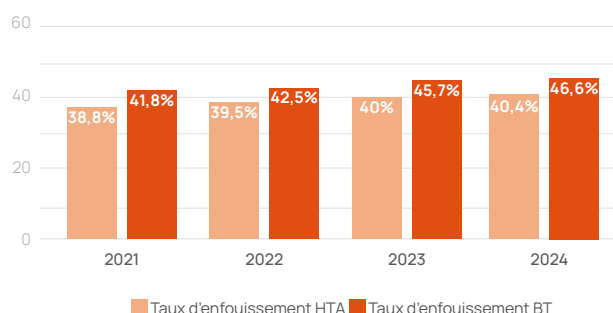
12 446 km de réseaux HTA (moyenne tension)



14 973 km de réseaux BT (basse tension)

Parmi ces réseaux BT, **1 145 km** de réseaux fils nus BT, dont **189 km** de fils nus faibles sections

→ Taux d'enfouissement



Poursuivre la politique de renouvellement



→ Typologie de travaux engagés

→ Effacement

► **Quoi ?** Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée.

► **Quand ?** À la demande des communes concernées.

→ Renforcement

► **Quoi ?** Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de service.

► **Quand ?** Suite à des plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'autres travaux.

→ Extension

► **Quoi ?** Opération demandée par un nouveau consommateur final nécessitant une nouvelle infrastructure. On intègre l'extension et le branchement comme des opérations de raccordement.

► **Quand ?** Selon les demandes émanant de tiers.

→ Sécurisation

► **Quoi ?** Opération pour résorber les fils nus et améliorer la performance du réseau.

► **Quand ?** Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis.

→ Lotissement

► **Quoi ?** Opération visant à viabiliser les nouveaux lotissements.

► **Quand ?** Opération demandée par les aménageurs.

→ Bilan 2025

● Nombre d'opérations 2025



614 études détaillées réalisées en 2025

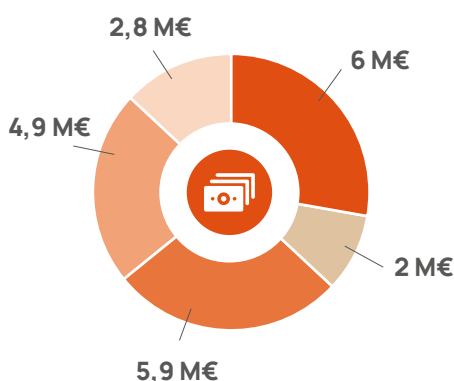


558 opérations mises en service en 2025 dont :

- 76 effacements
- 19 renforcements
- 136 extensions
- 257 sécurisations
- 70 lotissements

● Investissement sur le réseau électrique

En 2024, le SDE35 a investi 21,6 millions d'€ sur le réseau électrique, dont :



● Optimisation des travaux de sécurisation du réseau

En 2025, le SDE35, en lien avec Enedis, a poursuivi les travaux de sécurisation du réseau pour supprimer les fils nus et améliorer sa fiabilité. Afin de gagner en efficacité, les interventions ont été regroupées à l'échelle communale : plusieurs postes HTA/BT ont ainsi été traités lors d'une même opération. Cette organisation a permis de limiter les déplacements, de simplifier le suivi des chantiers et de maintenir un niveau d'investissement équivalent, malgré un nombre réduit d'APS.

● Effacements de réseaux

Le SDE35 a mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2022-2028. Cet outil de programmation répond à une logique de pilotage : planifier les travaux dans le temps et par phase. La commune se positionne sur une estimation financière des coûts et aides disponibles par le SDE35, au regard de sa capacité financière et de ses choix d'investissement.

Chaque année, le SDE35 sollicite les communes afin de mettre à jour le PPI de l'année n+2. Ce programme de l'année n+2 est alors arbitré et validé par les élus du Syndicat chaque fin d'année.

Programme 2024 : 117 opérations

Programme 2025 : 78 opérations

Programme 2026 : 78 opérations

Programme 2027 : 78 opérations

● Programme intempéries 2025-2026

À la suite d'une succession de tempêtes sur l'ensemble de la Bretagne, le bassin de la Vilaine a connu des inondations importantes entre le 22 janvier et le 10 février 2025 provoquant des coupures d'électricité, l'inondation de nombreuses habitations et l'évacuation des habitants. En janvier 2026, ces événements ont de nouveau frappé le département : cette fois, 31 communes d'Ille-et-Vilaine ont été reconnues en état de catastrophe naturelle*.



47

opérations en cours
de réalisation en 2026



1 328 577 €

de travaux



1 043 537 €

de subvention FACE



12,2 km

de réseau aérien déposé, dont

9,3 km

de réseau fils nus



Les ouvrages de distribution d'électricité bretoniens ont été impactés par les inondations de 2025, mais dans une mesure bien moindre que dans des situations de tempête :

- Au pic de la crise, près de 600 clients ont été privés d'électricité sur les communes de Goven, Rennes, Guipry-Messac, Bruz et Redon
- 30 groupes électrogènes, et 20 systèmes de pompage ont été acheminés sur les sites sinistrés

Le retour d'expérience de ces événements, dans le cadre d'un diagnostic précis, a conduit Enedis à mettre en œuvre plusieurs mesures d'exploitation portant sur 47 postes de transformation HTA/BT (Équipement de capteurs de niveau, changement de postes, de tableau, rehausse d'équipements...)



Inondations Saint-Malo de Phily,
Janvier 2025

Par ailleurs, la tempête Goretti des 8 et 9 janvier 2026 a plus particulièrement impacté le réseau bretonien : 3 000 abonnés ont été coupés et 102 incidents ont été dénombrés sur le réseau HTA. Afin d'accompagner la reconstruction, le Ministère de la Transition énergétique a mis en place des fonds FACE spécifiques, appelés « FACE intempéries » en 2024 et 2025 pour les départements bretons.

*source : www.ille-et-vilaine.gouv.fr > actualités > espace presse > communiqué de presse > 2026 > météo | 31 communes en catastrophes naturelles

» La vie de chantier

● Vie de chantier

Le SDE35 réalise conjointement les travaux d'effacement des réseaux de la rue des ajoncs d'or (basse tension, éclairage public, et télécom) et de viabilisation basse tension du lotissement communal.

Ces deux opérations incluent également :

- La rénovation de l'éclairage public de la rue des ajoncs d'or,
- La création d'une extension de l'éclairage public dans le nouveau lotissement
- Une extension du réseau HTA avec la fourniture et pose d'un poste de transformation HTA/BT pour alimenter le lotissement



● Travaux sur la commune d'Ercé-en-Lamée :

- Effacement des réseaux de la rue des Ajoncs d'Or
- Lotissement communal rue des Ajoncs d'Or (7 lots)



Le projet d'effacement de réseaux

Objectifs des travaux	• Enfouir les réseaux existants • Rénover l'éclairage public
Nature des travaux	Effacement de réseaux
Entreprise pour le réseau	INEO
Montant financier	302 760 €
Montant global des travaux sur le réseau électrique	205 934 €
Subvention SDE35 (hors Télécom)	172 300 €
Reste à charge de la commune	137 012 €





Promouvoir et développer la mobilité électrique

Au **31 décembre 2025**, le parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables dépasse déjà les projections de plus de **5 000 unités**. L'année écoulée confirme donc **l'accélération de la mobilité électrique en Ille-et-Vilaine**, avec un parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables **supérieur aux projections initiales** définies dans le scénario dit « ambitieux » du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Face à cette dynamique, le SDE35 poursuit sa stratégie de faciliter l'accès à la recharge partout sur le territoire en veillant à assurer la complémentarité entre offre publique et privée, tout en préservant l'équilibre du réseau électrique.

L'accélération de la mobilité électrique en Ille-et-Vilaine

→ Un réseau public couvrant tout le territoire

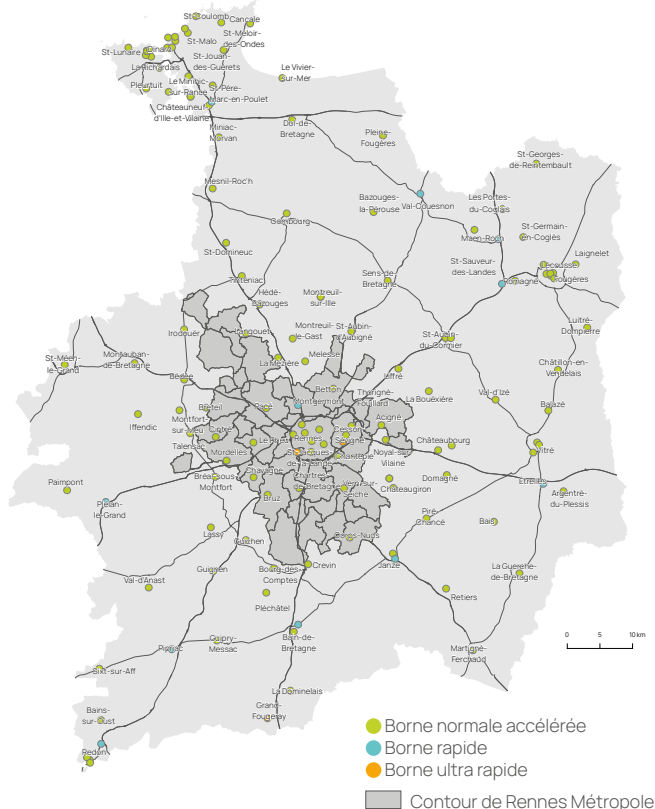
Le réseau Béo-Ouest Charge a continué à se développer en 2025 avec 25 nouvelles stations en service (45 points de charge) : Balazé, Bourgbarré, Brécé, Cesson-Sévigné, Châtillon-en-Vendelais, Chavagne, Cherrueix, Cintré, Corps-Nuds, Dinard, Grand-Fougeray, Laignelet, Langon, Lassy, La-Ville-Es-Nonais, Médréac, Minihic-sur-Rance, Paimpont, Redon, Saint-Benoit-des-Ondes, Saint-Ganton, Saint-Suliac, Saint-Thurial, Talensac et Thorigné-Fouillard.

Au 31 décembre 2025, le réseau offre 305 points de charges répartis sur 141 sites disponibles aux utilisateurs 7j/7 et 24h/24.

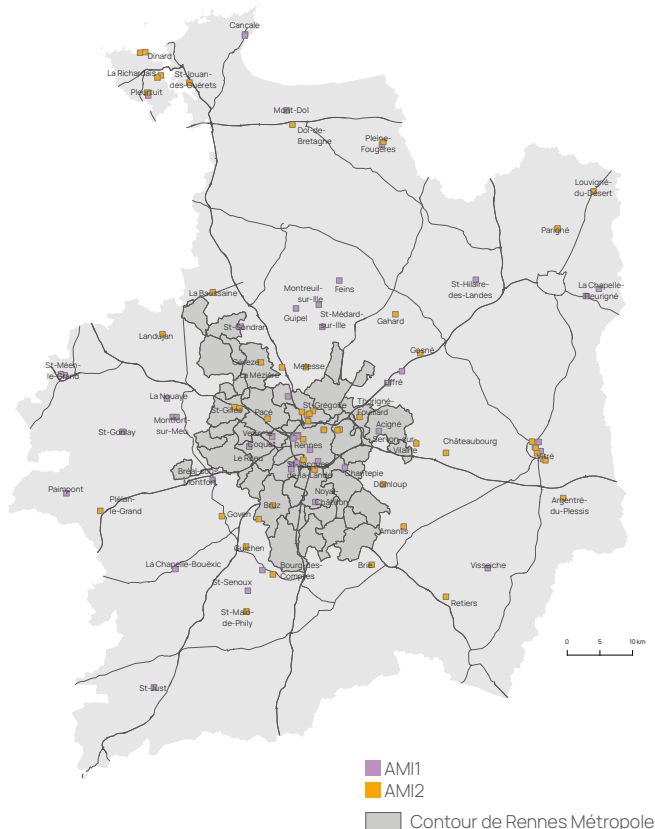
À ces nouveaux sites, s'ajoutent 34 sites en cours de travaux, 9 au stade Études et 4 sites au stade pré-études, visant un total de 195 stations, pour près de 400 points de charge à destination des usagers à fin 2026.

Une offre qui se diversifie pour répondre à la diversité des usages

Réseau public Bea-Ouest-Charge en Ille et Vilaine



Réseau privé sur foncier public issu des AMI passés par le SDE35





● Utilisation du réseau BEA – Ouest Charge



47 499

abonnés en 2025 sur le réseau
Ouest Charge



75 031

charges en 2025 contre
65 272 charges en 2024
soit une hausse de
14,96 % sur l'année.



Une charge moyenne de

18.01 kWh

sur les bornes normales
et de **22,26 kWh** sur
les bornes rapides
représentant un complément
de **150 à 200 km d'autonomie**



● La charge résidentielle

- **Types de borne :**
7 kW (Wallbox)
- **Durée de charge :**
8 heures
- **Localisation :**
aire de co-voiturage
et de stationnement
longue durée
- **Usage :** en association
avec des ombrières
photovoltaïques



● La charge normale ou accélérée

- **Types de borne :**
22 kW AC / 30 kW DC
- **Durée de charge :**
1h à 1h30 de recharge
- **Localisation :**
sur des zones de
stationnement de
moyenne-longue durée,
en centres-bourgs
- **Usage :** accueillir
des usagers qui
fréquentent les
commerces et activités
de la commune



● La charge rapide/ultra-rapide

- **Types de borne :** 50 kW à 350 kW pour
de la recharge ultra rapide
- **Durée de charge :** 15-30 mn
- **Localisation :** le long des axes de communication
- **Usage :** répondre aux besoins de transit





FOCUS SUR : Une borne « nouvelle génération » à Saint-Suliac

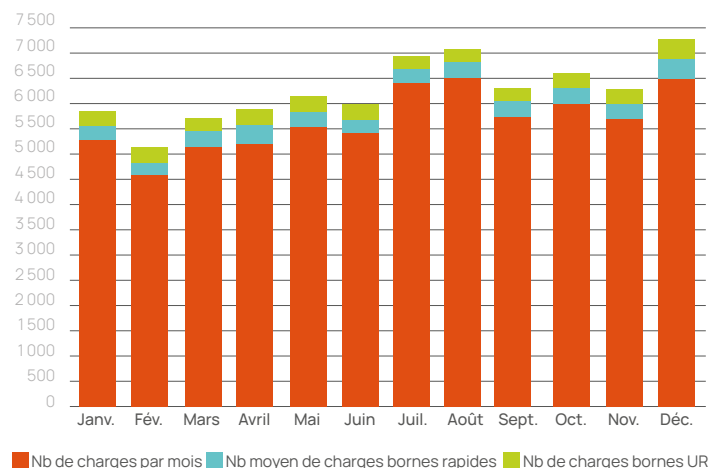
→ Contexte :

Ce projet, entièrement financé par le SDE35 avec le concours du programme Facé, vise à renforcer le maillage de proximité dans le territoire de Saint-Malo Agglomération.

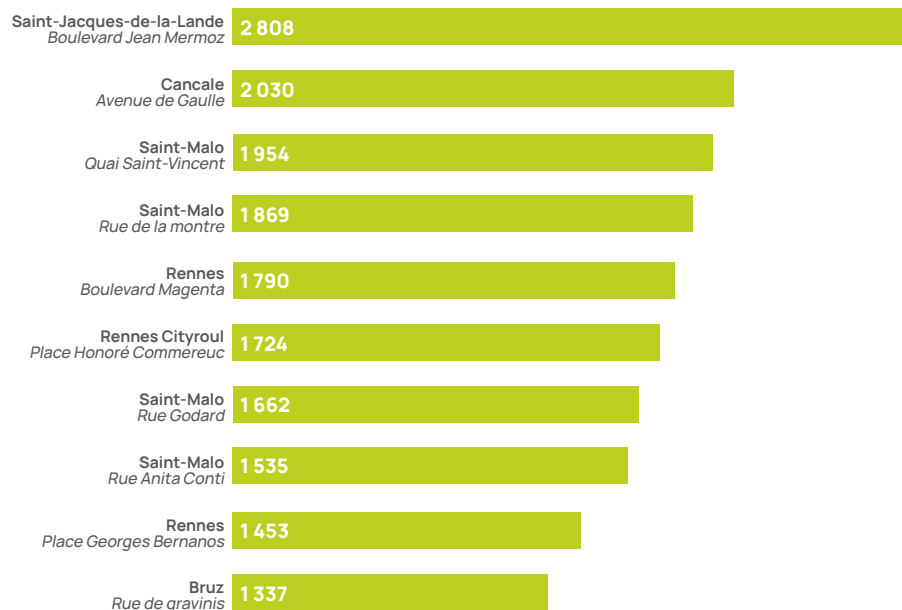
→ **Projet :** Cette borne nouvelle génération est dotée d'un écran et d'un lecteur CB, et dispose de 2 points de charge permettant ainsi à 2 véhicules de se recharger simultanément.

→ **Planning de réalisation :** les études et travaux ont été réalisés en 2024 et la borne a été inaugurée en septembre 2025.

● Nombre de charges par mois en 2025



● Le top 10 des bornes les + utilisées en 2024



● Partenariats et nouvelles dynamiques de déploiement

L'année 2025 marque le lancement opérationnel de nouveaux partenariats public/privé, à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) conduit fin 2024.

Dans ce cadre, un programme confié à Qwello France et Driveco prévoit sur deux années :

- le déploiement de 54 stations,
- représentant 143 points de charge,
- sur 36 communes volontaires.

Les premières mises en service, notamment à Cesson Sévigné et Dol-de-Bretagne, illustrent une nouvelle approche coordonnée, reposant sur un groupement de propriétaires de foncières publics et des implantations stratégiques au plus près des services de centre ville.





Développer et soutenir la mobilité bio-gaz

→ BMGNV prend une nouvelle dimension régionale

Initié par les SEM des 4 syndicats d'énergie bretons, le projet BMGNV a fait l'objet d'un travail important en 2025 pour conduire à une réelle organisation régionale au 1^{er} janvier 2026. Les 6 stations BioGNV-GNV d'Ille-et-Vilaine, construites et exploitées par Energ'iv, vont désormais intégrer l'entité régionale et bénéficier des effets de cette évolution : mutualisation des achats et des moyens et tarification harmonisée pour les usagers.

Bilan 2025 du réseau BMGNV35



6 stations
en service



3 023 t
de GNC-BioGNC
vendues



82 % de bioGNV
distribué

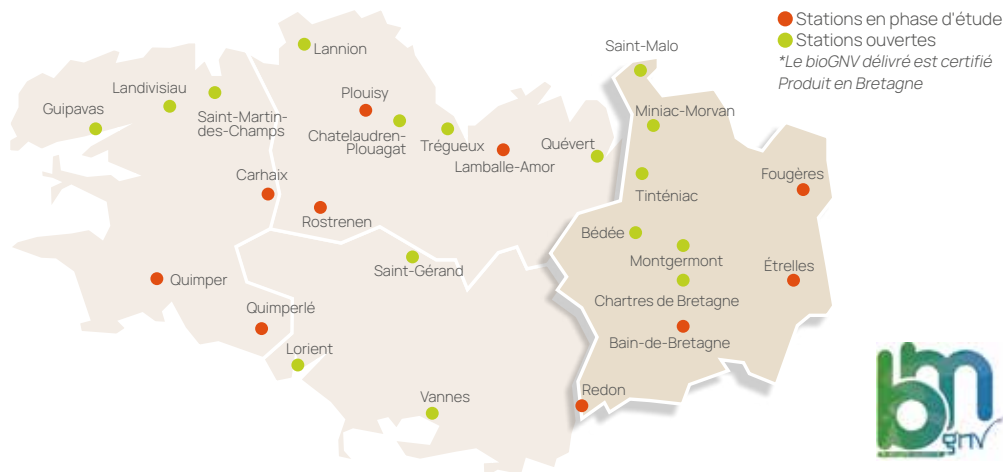


70 clients abonnés
au service

Environ
10 M de km
parcours par des
camions, des bus,
des bennes à ordures
et des voitures
qui n'ont pas roulé
au diesel. Cela
correspond à 23 000
Paris-Brest** dont
15 000 totalement
décarbonés grâce
au bioGNV.***



● Les stations du réseau Bretagne Mobilité GNV



● Des résultats encourageants

Depuis 2022, marquée par la crise de l'énergie, les stations ont connu une belle progression en 2023 et 2024. Les stations des agglomérations de Saint-Malo et Rennes, avitaillant notamment les DSP de transport, assurent un service dont la qualité est reconnue localement. Les importants volumes distribués permettent de compenser les stations « de transit » comme Bédée ou Miniac-Morvan qui servent d'appoint aux transporteurs mais manquent de clients locaux pour trouver un équilibre. En 2025, le service de collecte d'ordures de Rennes métropole a majoritairement effectué en motorisation « diesel de colza » au lieu du bioGNV, ce qui a fortement impacté à la baisse la performance des stations de Chartres et Montgermont. Malgré cette baisse, 2025 aura vu distribuée quasiment la même quantité de gaz que 2024, soutenu par le transport de voyageurs et les clients historiques.

● Possibilité de prix fixe à la pompe même en période de crise

Pour donner de la visibilité à ses clients et se différencier de ses concurrents, BMGNV propose une offre de prix fixe du biogaz d'une année sur l'autre. Cette disposition lancée dès 2024 permet aux clients qui le souhaitent de se projeter sur un budget et correspond bien aux attentes des collectivités notamment. Concrètement, le prix dépend toujours du marché mais il est fixé en année N-1 ou N-2 avec le client, pour un volume donné. Certains clients ont donc de la visibilité jusqu'à fin 2028 et ne subiront pas les effets de la flambée des prix de carburants en 2026.

● Défense du bio-GNV comme solution de décarbonation des transports lourds

La réglementation européenne reste un facteur d'incertitude pour la filière qui voit se profiler l'exclusion de la vente des moteurs thermiques en 2040. Incohérente, cette réglementation condamne les moteurs à combustion biogaz et hydrogène vert pourtant décarbonant. À l'inverse, elle ne porte pas son regard sur l'origine parfois fossile et polluante de l'électricité qui alimentera les moteurs de demain. BMGNV se mobilise aux côtés de la FNCCR, France Mobilité Biogaz, GRDF et GRT Gaz pour exercer un lobby positif sur les élus locaux et européens. Une révision du texte est prévue en 2027, l'espoir réside, non pas dans la réduction des objectifs de décarbonation mais dans la reconnaissance du bioGNV comme une des solutions en estimant le rejet carbone du puits à la roue, et non uniquement à l'échappement comme c'est le cas actuellement.

*consommation moyenne de 30 kg/100 km. ** trajet Paris-Brest = 600 km.

*** 23 000 trajets à 82 % en bioGNV qui réduit de 80 % les émissions de CO₂ : 23000*0.82*0.8 : 15088



→ Mission 3

Développer les énergies renouvelables

La SEML Energ'iV est désormais un acteur majeur de l'écosystème des énergies renouvelables d'Ille-et-Vilaine avec à son actif la mise en service de centrales photovoltaïques, d'unités de méthanisation, de stations bioGNV et de parcs éoliens, le tout en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient privés, publics ou citoyens. Agissant de façon équilibrée en faveur du développement de toutes les énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire départemental, Energ'iV poursuit la concrétisation de son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable au profit de l'autonomie énergétique.



→ Les chiffres



45,5 GWh
d'électricité
renouvelable produite



53,9 GWh
de biogaz produit



+ 106 %
de production par
rapport à 2024



61 M€
d'investissement
réalisé au total sur le
territoire par Energ'iv
et ses filiales depuis
2019, financés par
les fonds propres
d'Energ'iv à hauteur
de 14 M€



83 centrales
photovoltaïques
en exploitation :
33,15 MWc



Un parc éolien de
4 turbines :
12,9 MW



6
collectifs citoyens
accompagnés



Assurer le développement d'Energ'iV

Energ'iV a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ile-et-Vilaine que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ile-et-Vilaine et Rennes Métropole.

Ils ont souhaité ensemble :

- disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ;
- s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, la Banque Populaire Grand Ouest et le Crédit Mutuel Arkea.

→ Des moyens renouvelés au service de projets structurants



Afin de maintenir son rythme d'investissement, Energ'iV a procédé en 2024 à une augmentation de capital à laquelle le SDE35, en tant qu'actionnaire majoritaire a participé à hauteur de 6,7 millions d'euros.

Aussi 2025 a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets d'envergure : la mise en service d'un premier parc éolien avec Fééole, le lancement de la construction simultanée de 6 centrales au sol pour une puissance cumulée de 16 MWc et plus de 30 nouvelles centrales PV toitures et ombrières mises en service. Le tout en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux qu'ils soient publics, privés et citoyens et au bénéfice des territoires avec notamment la généralisation de la valorisation des productions en circuit-courts.

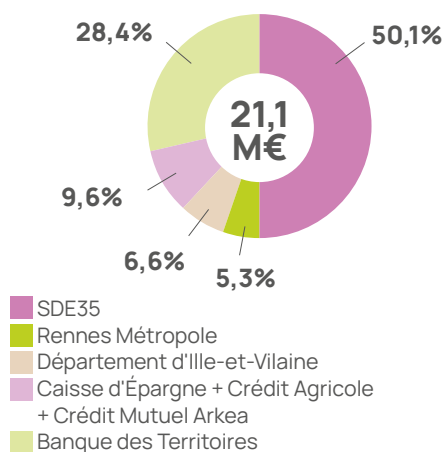
L'ambition d'Energ'iV est d'atteindre un équilibre dynamique de ses finances pour pérenniser ses capacités d'action et d'investissement.

Elle vise donc d'ici 2029 à :

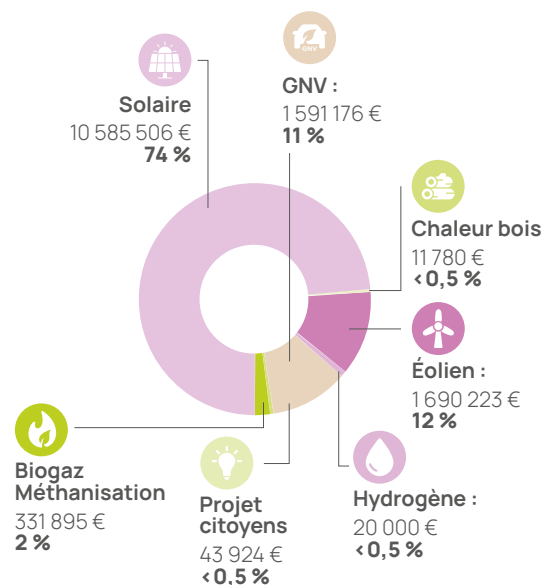
- sécuriser son équilibre économique pour assurer son développement futur ;
- garantir une performance d'investissement globale ouvrant des opportunités de financement préservant les fonds propres de la SEM.



→ Qui investit dans Energ'iV ?



→ Où investit Energ'iV ?



→ Actions réalisées en 2025

- Une production électrique en 2025 de **45,5 GWh** grâce à **83 centrales photovoltaïques** (puissance installée de 33,15 MWc) et un **parc éolien de 4 turbines** (puissance de 12,9 MWc)
- Une diversification des modes de production avec la mise en service d'un **premier parc éolien citoyen** sur le territoire de Roche aux Fées Communauté (communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud)

Bilan 2025



15 projets éoliens en développement suivis en 2025, **1** parc en exploitation



32 centrales solaires mises en service en 2025, **55** centrales photovoltaïques suivies en exploitation, **56** projets solaires en développement ou construction par Energ'iv et ses filiales dont **29** projets d'ombrières photovoltaïques et **12** centrales au sol



2 unités de méthanisation en exploitation, **1** en développement, **1** en émergence et **1** en prospection



6 stations bioGNV en service et **1** en étude

- Une diversification de la **valorisation de la production électrique** afin de progressivement s'affranchir des mécanismes de soutien de l'État : vente en circuit court, services au réseau, hybridation avec systèmes de stockage...

- **Développement du portefeuille photovoltaïque au sol** : financement, contractualisation et lancement des travaux sur **6 centrales** (Rennes, Le Verger, Tinténac, Cornillé, Baguer Pican, Javené) représentant :

- **10,6 M€** levés pour **12,225 MWc** pour Brei Sun ISDND,
- **3,4 M€** levés pour **4 MWc** pour Javené Solaire.
- Ces projets ont bénéficié d'un **apport citoyen de 640 000 €**, mobilisé par les collectifs co-actionnaires CIREN, les Survoltés, Centrale Villageoise Rance Émeraude et Javené Énergies Citoyennes.

- Une production de biogaz de **53,9 GWh**, produits par l'exploitation de deux unités agricoles collectives de méthanisation (39,9 GWh par Enerfées + 14 GWh par Maen Roch)

- La vente de **3 000 t de GNC** dont **82 % bio** sur le réseau BMGNV35, représentant **44,7 GWh** et environ **10 Mkm** parcourus par des camions et des bus,

- **61 M€ d'investissement réalisés au total** sur le territoire par Energ'iv et ses filiales depuis 2019, financés par les fonds propres d'Energ'iv à hauteur de **14 M€**, pour un potentiel d'investissement total de près de **290 M€** d'ici à 2032.





Soutenir des projets d'énergie renouvelable (hors Énerg'iv)



→ Les Générateurs

Le SDE35 apporte un conseil neutre et indépendant aux collectivités d'Ille-et-Vilaine en matière d'énergie renouvelable dans le cadre de la mission Générateurs : un dispositif national cofinancé par l'ADEME et la Région Bretagne.



FOCUS SUR : Mission des générateurs pour solariser sa commune

→ **Commune** : La Noë-Blanche

→ **Projets photovoltaïque** : 42 kWc sur la salle polyvalente et 18 kWc sur la cantine

→ **Projet** : Dans le cadre de la rénovation de la toiture de la salle polyvalente, la commune s'est posé la question d'en profiter pour étudier la solarisation de ce bâtiment.

Après avoir mandaté un bureau d'étude qui a réalisé une étude complète et un chiffrage des coûts de renforcement, les résultats ont montré la viabilité de continuer la démarche.

S'en est suivi le lancement du marché, la sélection d'un installateur, puis la mise en place de l'ouvrage. La commune va ainsi pouvoir bénéficier de l'énergie produite en la consommant directement sur l'ensemble de son patrimoine. Une réflexion plus large avec 5 communes limitrophes est en cours pour créer une boucle d'autoconsommation collective et ainsi porter une dynamique territoriale avec comme objectif de faire bénéficier aux collectivités mais également aux commerçants d'un tarif d'électricité fixe sur du long terme.



→ Développement de la filière bois en Ille-et-Vilaine

Le SDE35 participe à la structuration de la filière bois-énergie en Ille-et-Vilaine et propose aux collectivités un accompagnement pour développer leurs projets et lever les freins rencontrés. Une rencontre a été organisée début 2025 avec les professionnels des milieux forestiers et bocagers et les techniciens des 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine, en partenariat avec Fibois et AILE qui ont dévoilé l'organisation régionale de la filière et le Plan Bois Énergie Bretagne.

Avec le service SERENE35 et le portage des Contrats territoriaux Chaleur sur le Pays de Rennes et les Vallons de Vilaine, le SDE35 accompagne concrètement des projets bois-énergie.

À ce titre, le Syndicat :

- réalise des études d'opportunité bois énergie
- accompagne la maîtrise d'ouvrage
- propose des avances financières remboursables
- aide au montage des dossiers de subventions (ADEME, Région)

→ Accompagner l'émergence de la filière agrivoltaïque

L'agrivoltaïsme peut constituer une opportunité pour le monde agricole, mais les connaissances sur ses impacts restent encore à consolider, en particulier dans les conditions agro-climatiques bretonnes. Un développement modéré, en complément des toitures et zones délaissées, permettrait toutefois de contribuer aux objectifs photovoltaïques régionaux.

● La charte de l'agrivoltaïsme

En 2025 a été publiée la « Charte de l'agrivoltaïsme du SDE35 », véritable outil d'appropriation des projets agrivoltaïques pour les élus du territoire. La charte dresse un cadre de référence voulu par les élus du SDE35, dont l'enjeu est d'atteindre les objectifs de production photovoltaïque en Bretagne, en garantissant la vocation agricole des projets et en prenant en compte les spécificités agricoles et climatiques bretonnes. Elle constitue également une grille de décision pour autoriser Energ'iv à entrer dans un projet agrivoltaïque.

La charte a d'ores et déjà des implications concrètes : à fin 2025, Energ'iv est en cours de discussion sur plusieurs accords de partenariat pour des projets agrivoltaïques relativement avancés (fonciers sécurisés et études environnementales en cours ou terminées), et a aussi été sollicitée par différents agriculteurs et élus souhaitant s'outiller sur le sujet ou envisager un codéveloppement.



La version finale de la charte est issue d'une consultation menée au 1^{er} semestre 2025 sur la base d'une première version approuvée fin 2024 par le comité syndical.

Disponible sur
le site internet
du sde35 (rubrique
« Nos publications »)



Développer et accompagner les réseaux de chaleur

→ Réseau de chaleur urbain



En 2025, le SDE35 a poursuivi son accompagnement des collectivités dans le développement de réseaux de chaleur à la suite d'études d'opportunité menées par les ALEC ou l'association AILE.

Les études de faisabilité engagées en 2025 à Dinard, Châteaugiron, et Noyal-sur-Vilaine se sont achevées fin 2025 et début 2026. Elles ont bénéficié de cofinancements dans le cadre des Contrats de Chaleur Renouvelable Territoriaux ou Breton ; Le reste à charge est partagé équitablement entre le SDE35 et les collectivités concernées.

L'année 2025 a également marqué une étape structurante avec la conclusion des contrats de concession pour les projets de Bain-de-Bretagne et Fougères. À Bain de Bretagne, le SDE35 assurera le financement et la réalisation du réseau et des sous-stations, tandis que le financement et la construction de la chaufferie et l'exploitation ont été confiés à Bain Chaleur Renouvelable 35 (Filiale d'ENGIE) pour 25 ans. À Fougères, l'ensemble du projet est délégué à Fougères Chaleur Renouvelable (Filiale d'ENGIE) pour une durée de 20 ans.

Ces opérations sont suivies dans le cadre d'un budget annexe dédié. Des newsletters régulières ont été mises en place pour informer les futurs abonnés.

Pour 2026, de nouvelles études de faisabilité sont programmées sur les communes de Montfort-sur-Meu, Pipriac, Dol-de-Bretagne, ainsi que sur le territoire de Saint-Malo Agglomération. Les travaux du réseau de Bain-de-Bretagne devraient débuter en juillet.

→ Contrats territoriaux chaleur sur les Pays de Rennes et des Vallons de Vilaine

Le Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT) est un contrat passé entre un acteur territorial et l'ADEME pour développer des projets d'énergie renouvelable et de récupération thermique sur un territoire. L'acteur territorial s'engage à l'atteinte d'un objectif de production et d'un nombre d'installations à faire émerger sur un territoire sur une durée de 4 ans.

Le SDE35 a signé deux contrats de ce type sur les Pays de Rennes et des Vallons de Vilaine. L'animation technique est confiée aux ALEC et une convention est signée avec les 6 EPCI concernés pour le partage du cofinancement.





Ces opérations sont suivies dans le cadre d'un budget annexe dédié

Signature Contrat réseau de chaleur renouvelable à Vallons de Vilaine



FOCUS

Chaleur d'Ici :

Une nouvelle solution de chaleur clef en main proposée par Energ'iv. Afin de répondre aux attentes des structures collectives souhaitant décarboner leur mode de chauffage sans porter l'investissement et les risques associés à la conduite de projet, Energ'iv a créé avec AILE une société dédiée du nom de Chaleur d'Ici. Elle propose, après étude de faisabilité, une solution de chaleur clef en main basée sur de petites chaudières bois. Premier cas pratique à venir : l'alimentation en chaleur du Village des Collectivités en substitution au Gaz actuellement utilisé.

● Bilan chiffré Pays des Vallons de Vilaine

En 2025, première année du CCRT (2025-2028), 5 notes d'opportunité ont été réalisées. Quatre projets ont été validés, tous en géothermie, représentant une production cumulée de 93 MWh, soit 0,8 % de l'objectif final fixé à 11 780 MWh. Les projets de réseaux de chaleur en cours d'étude constituent les principaux leviers d'atteinte de l'objectif à horizon 2026-2028.



5 notes d'opportunité réalisées



4 projets validés
(100 % géothermie)



93 MWh de chaleur renouvelable



0,8 % des 11 780 MWh visés (2025 2028)

● Bilan chiffré Pays de Rennes

En 2025, deuxième année du CCRT#3 (2024-2027), les projets accompagnés représentent 12,5 GWh de chaleur renouvelable, soit 58 % de l'objectif global de 21,6 GWh. Plus de 30 dossiers ont été validés sur l'année, avec un portefeuille conséquent de projets en cours, notamment en réseaux de chaleur, bois énergie, géothermie et récupération de chaleur fatale.



12,5 GWh de chaleur renouvelable engagés



58 % des 21,6 GWh visés (2024 2027)



Plus de **30** dossiers validés en 2025



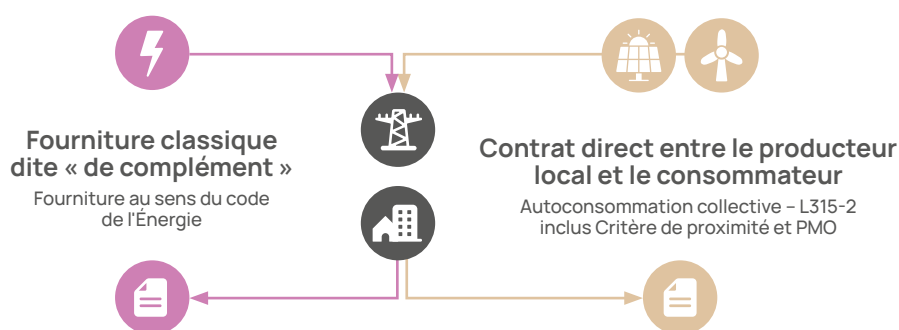
Portefeuille de projets en forte dynamique



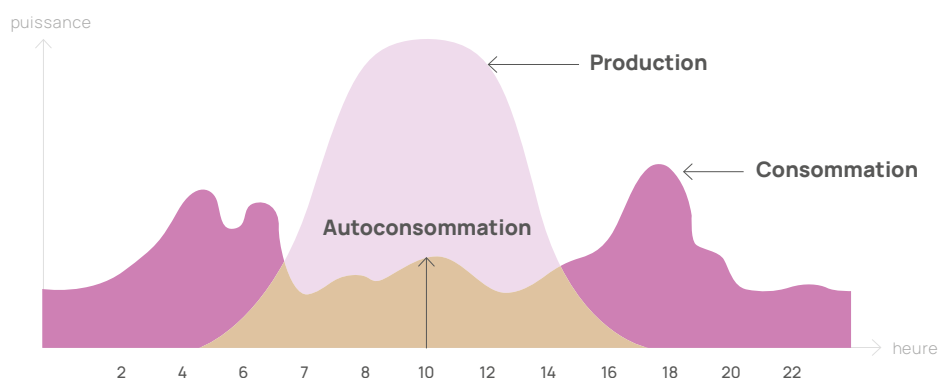
Accompagner le développement des circuits-courts de l'énergie

En 2023, le SDE35 a mis en place une Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale mutualisée afin de permettre le développement à grande échelle d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) sur l'ensemble du département. L'association Part'EnR 35 a été créée fin 2023 et les premières boucles d'autoconsommation ont été mises en service en 2024.

→ Schéma contractuel de l'autoconsommation collective



→ Principe de l'autoconsommation



RAPPEL : L'autoconsommation collective, c'est :

- Un partage d'énergie renouvelable et locale
- Des consommateurs et des producteurs raccordés au réseau public de distribution et rassemblés au sein d'une structure juridique : personne morale organisatrice (PMO)
- Les consommateurs conservent leur fournisseur d'électricité habituel
- Périmètre restreint à un cercle de rayon 2 km
- Puissance maximum de 3 MWh

→ Rôle de part'EnR35



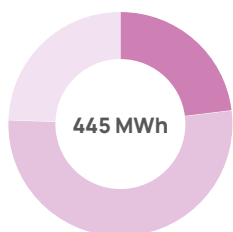
- Mettre en place une gouvernance partagée entre acteurs
- Définir les règles entre producteurs et consommateurs : prix, répartition de l'énergie, modalités de gouvernance de la boucle locale
- Assurer la relation avec Enedis, gestionnaire de réseau

► Point d'étape

- 14 boucles ACC dont 7 mises en service en 2025
- 16 installations de production et 180 sites de production
- 634 MWh échangés en 2025
- Un processus de facturation automatisé
- Un modèle imaginé par le SDE35, partagé avec les autres syndicats d'énergie français, ayant permis près de 30 montages équivalents
- Recrutement d'un chargé de projets ACC pour accompagner le développement des boucles

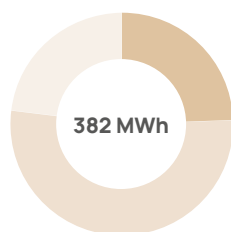
→ La boucle d'autoconsommation à Pipriac

Production



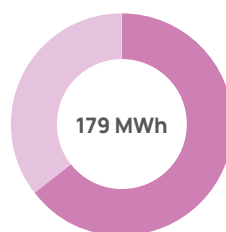
BRETI SUN PARK 108.95 MWh
BRETI SUN PARK 234.05 MWh
ENERG'IV 101.81 MWh

Surplus de production



BRETI SUN PARK 93.52 MWh
BRETI SUN PARK 200.63 MWh
ENERG'IV 87.51 MWh

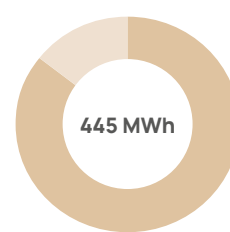
Consommation ACC



Fourniture de complément...
115.75 MWh
Autoproduction participant...
63.15 MWh

Taux d'autoproduction : 35,3 %

Production ACC



Surplus de production
381.66 MWh
Autoconsommation ...
63.15 MWh

Taux d'autoconsommation : 14,2 %

→ Analyse des graphiques

Sur la première année de fonctionnement, les centrales incluses dans la boucle ont permis de couvrir 35,3 % des besoins en électricité des sites de consommation intégrés à la boucle. Ce chiffre correspond au taux d'autoproduction.

Sur la même période, les centrales ont été utilisées à 14,2 % pour les besoins locaux. On parle ici du taux d'autoconsommation de la centrale. Le reste, soit 85,8 %, a été revendu à EDF Obligation d'Achat à un prix fixe garanti par l'État pour les 20 premières années de la centrale. Ce contrat permettait au producteur de sécuriser son modèle économique et de développer progressivement l'autoconsommation locale, ce qui est la cible pour Pipriac. L'État a annoncé son souhait de faire disparaître ce type de contrat en 2026, ce qui va rendre plus difficile des montages de ce type.

À l'avenir si des producteurs deviennent intégralement dépendants de l'ACC dans leur modèle économique, ils pourraient devenir prioritaires sur les producteurs ayant obtenu des tarifs de soutien.

→ Les premiers KWh partagés !

ID Part'EnR35	Boucle	Référence Enedis	MES	Mise en service depuis (en mois)	ACC - volumes échangés (MWh)
1	Val d'Anast	ACC00000809	mai-24	19	82,1
2	Plélan-le-Grand	ACC00001341	août-24	16	65,5
3	Acigné	ACC00000230	déc-24	12	54,8
4	Saint-Armel	ACC00001730	nov-24	13	47,4
5	Pipriac	ACC00001745	déc-24	12	64,5
6	Laillé	ACC00001675	déc-24	12	150,2
7	langouet	ACC00000059	avr-25	8	8,2
8	Chateaugiron	ACC00003029	oct-25	2	11,6
9	La Boussac	ACC00002267	avr-25	8	13,3
10	Nouvoitou	ACC00002482	juin-25	6	42,1
11	Maen Roch	ACC00003004	oct-25	2	24,2
12	Argentré du Plessis	ACC00002155	avr-25	8	57,7
14	Montgermont	ACC00003071	oct-25	2	12,3
Total					634

De la mise en service au 31/03/2025



→ Mission 4

Développer la relation aux usagers

Le SDE35 favorise le dialogue avec les usagers et la société civile à travers la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et un service dédié au traitement des questions et réclamations liées aux relations avec Enedis, EDF ou le SDE35. Il mène également des actions de solidarité en faveur des publics en situation de précarité énergétique, en France comme à l'international.



→ Les chiffres

115 000 €

pour lutter contre la
précarité énergétique
dans le 35



4 projets
d'électrification solaire
soutenus en Afrique

 **compagnons
bâtisseurs**

**« La solidarité,
un chantier à partager »**



Participer à la lutte contre la précarité énergétique

→ Fonds d'aide aux petits travaux

Depuis 2005, le SDE35 contribue au Fonds de Solidarité Logement (FSL) afin de soutenir les ménages en situation de précarité. Depuis 2023, cette contribution s'inscrit dans une logique préventive avec la création du fonds FARO, destiné à faciliter la finalisation des projets de rénovation thermique des propriétaires occupants les plus modestes, éligibles aux aides de l'ANAH, lorsque le reste à charge constitue un frein à la réalisation des travaux.

→ Bilan 2025

En 2025, sur une enveloppe de 88 500 €, 5 ménages ont été accompagnés pour un montant de 29 789 €, tandis que 10 dossiers, représentant 76 000 €, ont été reportés. Ce bilan plus contrasté s'explique notamment par la réorganisation du Conseil départemental et la reprise en gestion directe des dispositifs FARO et FSL, ayant entraîné un alourdissement des procédures et une moindre agilité dans le versement des aides.

→ Perspectives

À partir de 2026, le FARO a vocation à évoluer en articulation avec le SDIME+35 et d'adapter ses critères pour renforcer la cohérence des parcours de rénovation.

→ Vers un SDIME+35

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a annoncé la mise en place, en 2026, du dispositif SDIME+35, visant à renforcer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique à l'échelle départementale. Le SDE35 sera partenaire de ce dispositif, financé par les CEE et déployé dans une logique de coordination renforcée des acteurs.



→ Les chantiers solidaires du Bricobus

→ **Contexte** : En 2023, le SDE35 s'est engagé dans un partenariat avec les Compagnons Bâisseurs, à hauteur de 60 000 € par an, pour expérimenter, sur le secteur sud ouest du département (4 EPCI), le déploiement d'un bricobus. Ce dispositif itinérant va à la rencontre des habitants en situation de mal logement et de précarité énergétique, afin de réaliser des travaux de petite rénovation.

Cette expérimentation consiste à déployer un bricobus, c'est à dire un camion qui se déplace dans les communes à la rencontre des habitants en situation de mal-logement et de précarité énergétique, pour leur proposer des travaux de petite rénovation.

→ **Objectif** : Réaliser rapidement des travaux chez des ménages en situation de très forte précarité énergétique, via des chantiers solidaires, afin d'améliorer les conditions de vie et de favoriser une reprise de confiance.

→ **Public** : Ménages hors dispositifs et parcours d'aides classiques, non éligibles aux aides de l'ANAH.

Bilan 2025



80 projets accompagnés, dont
12 interventions de mise en sécurité et
16 interventions de réparations tous corps d'état.



Soutenir et accompagner des projets de solidarité internationale dans le secteur de l'énergie

→ Le 1 % énergie



La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée. Depuis 2013, le SDE35 soutient des projets décentralisés de coopération internationale, principalement en Afrique. Il s'agit de projets d'électrification qui favorisent la production d'énergies renouvelables.

Chiffres clés



23 788 €
d'aides
accordées
en 2025



4
projets
soutenus



● Association AVUNID (Volontaires unis pour le développement du Togo)

→ Subvention : 10 000 €

→ Lieu : Canton de Game-Seva, au Togo

Nature du projet :
forages solaires et création de latrines publiques

● Association ACIGAL

→ Subvention : 6 250 €

→ Lieu : village de Darou Khoudoss, au Sénégal

→ **Nature du projet :**
électrification solaire d'un centre de transformation de fruits et légumes qui procure du travail pour une cinquantaine de femmes

● Association BURKINA35

→ Subvention : 2 538 €

→ Lieu : plusieurs villages des communes de Pibaoré et de Boala au Burkina Faso

→ **Nature du projet :**
réhabilitation d'une ancienne station de pompage solaire détruite lors d'attaques terroristes en 2023 ainsi que la réhabilitation d'une douzaine de forages

● Association Électriciens sans frontières

→ Subvention : 5 000 €

→ Lieu : Kismayo, en Somalie

→ **Nature du projet :**
mise en place de containers solaires pour réfrigérer la pêche et assurer la sécurité alimentaire pour les 350 pêcheurs de la coopérative

→ Mission 5

Mutualiser les moyens et les expériences

À l'échelle départementale, le SDE35 accompagne les collectivités d'Ille-et-Vilaine par des dispositifs mutualisés et des actions d'ingénierie, contribuant à l'efficacité des politiques énergétiques locales et à l'équilibre des territoires.



→ Les chiffres

362
collectivités
adhérentes
au groupement
d'achat énergie
(gaz & électricité)

16
EPCI adhérents
au groupement
d'achat PCRS

3
études de potentiel
de développement
des Énergies
Renouvelables
réalisées sur le
Pays de Brocéliande



Animer le groupement d'achat énergie pour les collectivités

Depuis 2015, le SDE35 coordonne le groupement d'achat d'énergie afin d'accompagner les collectivités d'Ille-et-Vilaine sur ces marchés d'approvisionnement énergétique complexes et volatils du fait des tensions internationales.

Chiffres clés 2025



362
membres



1 154
sites gaz



7 359
sites électricité



33 M€
TTC d'élec



11 M€
TTC de gaz



4
marchés de
fourniture
d'électricité



1
marché
de fourniture
de gaz

→ Attribution des nouveaux marchés 2026

En janvier 2025, le SDE35 a attribué les nouveaux marchés de fourniture avec trois lots électricité pour une durée de deux ans 2026-2027 (Engie, Enercoop et TotalÉnergies), et un lot gaz pour une durée de trois ans 2026-2028 (Gaz de Bordeaux).

→ Diversifier la stratégie d'achat

Pour la plupart des lots, le groupement d'achat procède à des achats en tranches. Cette formule de prix dynamique « multi-clics » permet de répartir les achats dans le temps en plusieurs fixations. Durant l'année 2025, des fixations ont été réalisées pour les périodes de fourniture 2026, 2027 et 2028, permettant ainsi de lisser le risque.

Pour 2026, une nouvelle formule de prix Bloc+Spot est expérimentée sur un lot électricité réservé aux sites de plus forte puissance (lot 3 TotalÉnergies). Couramment utilisée par les grandes entreprises, cette formule de prix permet d'obtenir une constante fournisseur fortement réduite, afin d'améliorer le prix final.

Courant 2025, le SDE35 a procédé à l'achat d'une majeure partie du volume en avance (blocs), comme pour le marché classique principal, afin de garder une bonne visibilité budgétaire en amont de l'année de fourniture. Seule une petite part du volume sera facturée en spot. Le SDE35 est un des premiers syndicats d'énergie à mettre en œuvre une formule de prix bloc+spot, qui devrait permettre à terme d'intégrer des blocs d'électricité renouvelable locaux, appelés CADER ou PPA, dans les marchés de fourniture.

→ Diversifier les sources d'approvisionnement

Les membres du groupement sont incités à intégrer une boucle d'autoconsommation collective pour bénéficier d'un approvisionnement renouvelable local à un prix stabilisé à long terme pour une part de leurs consommations.

→ Des prix en baisse

Si la crise énergétique a fortement impacté les prix de la période 2022-2025, la situation redevient plus favorable pour les achats effectués pour 2026. Les achats en tranches réalisés durant l'année 2025 ont permis de fixer un prix moyen en forte baisse de -25 à -30 % sur le TTC pour l'électricité. Sur le gaz, la tendance baissière se poursuit aussi avec -5 % de réduction. À ce stade, la crise iranienne reste sans impact pour les membres du groupement d'achat.

Indicateurs d'évaluation	2025
Nombre de collectivités adhérentes	362
- Au titre du Gaz	155
- Au titre de l'Électricité	303
Nombre de sites Gaz	1 154
Nombre de sites Électricité	7 359
Nombre de sites avec une option garanties d'origine ENR	Élec. : tous sites à 30 ou 100 % Gaz : 89 sites
Nombre d'adhérents optant pour l'offre 100 % EnR HVE	63
Nombre de sites approvisionnés 100 % EnR Haute valeur environnementale	11 sites éclairage, 134 bâtiments ou autres, 21 bornes





Accompagner la réalisation des PCRS

→ Un référentiel cartographique commun en Ille-et-Vilaine

Afin d'améliorer la sécurité lors de travaux à proximité des réseaux en Ille-et-Vilaine, le SDE35 a travaillé à la mise en place d'un nouveau référentiel cartographique appelé PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié). Il permet de visualiser l'ensemble des réseaux enterrés sur un fond de plan unique et très précis, limitant ainsi les risques d'accidents.

Il existe deux types de méthodes d'acquisition pour la constitution du PCRS :

→ un « PCRS image » constitué de photographies aériennes de résolution 5 cm,

→ un « PCRS vecteur » constitué de tracés représentant les principaux éléments de voirie (trottoirs, façades, etc.). Ce sont 81 communes qui ont fait le choix de cette méthode.



● Une mise à jour nécessaire dès 2026

→ La mise à jour du PCRS associera les collectivités concernées (hors Rennes Métropole et Vallons de Haute Bretagne Communauté) et les gestionnaires de réseaux (Enedis, GRDF, SDE35, SMG Eau 35).

→ Elle reposera sur une mise à jour différentielle, limitée aux secteurs ayant connu des modifications de voirie.

→ L'identification des zones à actualiser s'appuiera sur les informations transmises par les acteurs locaux et sur une détection automatique des changements via l'analyse d'images satellitaires.

→ Des prestataires réaliseront ensuite les nouvelles acquisitions et l'intégration des données.

● Une plateforme cartographique en ligne

Le SDE35 a développé une plateforme cartographique sécurisée, accessible à l'ensemble des EPCI du département via l'adresse : pcrs.sde35.fr/accueil

Cet espace sécurisé offre la possibilité de visualiser ses données géographiques, de les croiser avec d'autres couches d'information, et de les partager facilement avec des tiers, tels que les entreprises de travaux, pour une meilleure préparation et coordination des interventions.

● Combien cela coûte-t-il ?

D'un coût total de près de 1,5 M€, l'acquisition du PCRS a bénéficié d'un important soutien financier de l'Union européenne au travers du FEDER (Fonds européen de développement régional). Le reste du financement a été assuré par les EPCI, le SDE35 et Enedis. Compte tenu des moyens engagés, il est indispensable d'assurer l'actualisation du PCRS et d'en encourager les usages.

Il permet de visualiser l'ensemble des réseaux enterrés sur un fond de plan unique et très précis



Répartition du financement du PCRS d'Ille-et-Vilaine

61 %	FEDER
17 %	EPCI
11 %	SDE35
11 %	Enedis



Mutualiser les travaux et infrastructures de réseaux

Dans le cadre des travaux d'effacement coordonnés de réseaux, ceux sur les réseaux de communications électroniques sont réalisés par le SDE35 mais cofinancés par les collectivités et Orange, conformément à une convention ad hoc où la collectivité doit choisir de rester ou non propriétaire des fourreaux.

Participations financières d'Orange en 2025



Volume d'opérations :
94



97 Km
de fourreaux



Montant :
485 M €



Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique

→ Commission CCPE

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a prévu la création d'une Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des EPCI inclus dans leur périmètre. Cette commission contribue à la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, à la mise en cohérence des politiques d'investissement et à faciliter l'échange de données. En 2025, cette Commission a permis la mise en place d'une charte agrivoltaïsme qui dresse un cadre de référence sur cette pratique.

→ Contribution aux PCAET

Le SDE35 a poursuivi en 2025 son implication au sein des PCAET des 18 EPCI du département. Il a également accompagné les territoires de Fougères Agglomération, Vitré Communauté, Liffré Cormier Communauté et Redon Agglomération pour la réalisation d'études de planification de développement des énergies renouvelables. Ces études permettent de déterminer, par filière et par secteur, le potentiel de développement des énergies renouvelables et ainsi établir une stratégie et plan d'actions afin de mettre en œuvre les potentiels identifiés. Elles aident aussi à identifier des projets concrets sur lesquels les territoires vont pouvoir s'investir rapidement en s'appuyant, le cas échéant, sur les offres d'Energy'iv.

Cet accompagnement permet aux élus de bénéficier d'une formation spécifique à chaque filière (éolien, solaire, méthanisation, bois énergie, projet citoyen) afin que ceux-ci puissent avoir une meilleure compréhension des éléments qui seront présentés lors de l'étude.

→ Schéma développement biogaz et filière bois

Le SDE35 a mené, dans le cadre du contrat de coopération métropolitain, l'élaboration d'un schéma opérationnel de développement du biogaz en Ille-et-Vilaine par valorisation des gisements méthanisables. L'année 2025 a permis l'émergence d'études d'opportunité de plusieurs méthanisations collectives à partir des gisements identifiés.

Le SDE35 a également réalisé en 2025 un travail d'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) visant à structurer la filière locale d'approvisionnement en bois afin que celle-ci soit capable de répondre aux besoins liés notamment aux réseaux de chaleur que le SDE35 déploie par ailleurs. Confiée à AILE, cette étude comprenait la tenue de 3 ateliers collaboratifs qui ont mobilisé de nombreux intervenants professionnels et élus.



Participer à la vie des réseaux

Le SDE35 est adhérent à plusieurs fédérations ou associations lui permettant de travailler en réseau au niveau national et régional et de faire bénéficier le territoire de retours d'expérience (FNCCR, AFE, Amorce, Atlansun, AVERE...).

Le PEBreizh est une association regroupant les 4 syndicats d'énergie bretons ainsi que Brest Métropole. Cette collaboration est née de cette volonté partagée d'œuvrer ensemble, en tant qu'acteurs publics pour la transition énergétique en Bretagne. En 2025, le PEBreizh a travaillé sur la résilience et l'adaptation des réseaux électriques et des installations de production d'énergies renouvelables au changement climatique.

Ces réflexions ont donné lieu à un document de synthèse « *Le risque climatique pour les réseaux électriques et les installations de production d'énergies renouvelables* » (disponible sur le site internet du PEBreizh) qui a été présenté aux EPCI et partenaires dans le cadre de la Commission paritaire de l'Énergie de novembre 2025.

En 2025, le SDE35 a participé à plusieurs salons ou congrès professionnels :

- Salon des Maires à Paris
- Salon Terres & Maires
- Remise des prix Territoria
- Cérémonie des Trophées des collectivités ACTEE
- Forum économique breton
- Salon AMORCE à Angers

Signature en marge du congrès des maires



Salon Terres et Maires - avril 2025



Remise prix ACTEE



Remise prix Territoria Or



Promotion 2025/2026 du Master Droit et environnement de Rennes 1

Le SDE35 s'inscrit dans la démarche Den.Bzh, la marque employeur créée par les centres de gestion bretons afin de promouvoir les métiers de la fonction publique.

Le SDE35 noue des partenariats avec plusieurs universités et grandes écoles. L'intérêt du SDE35 : se rapprocher de jeunes talents en formation et les accompagner vers la vie professionnelle. Plusieurs stagiaires et alternants sont accueillis chaque année parmi les équipes.

→ Mission 6

Assurer le contrôle de concessions

Le contrôle du service public des réseaux d'énergie est le cœur de métier du SDE35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF (pour les Tarifs Réglementés de Vente) et GRDF, en vérifiant que les moyens et investissements répondent bien aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.



→ Les chiffres



25 ans
C'est la durée du
contrat de concession
signé avec Enedis
et EDF (2022-2046)



18
concessions
gaz en 2025



34 265
abonnés au réseau gaz



670 715
points de livraison
d'électricité

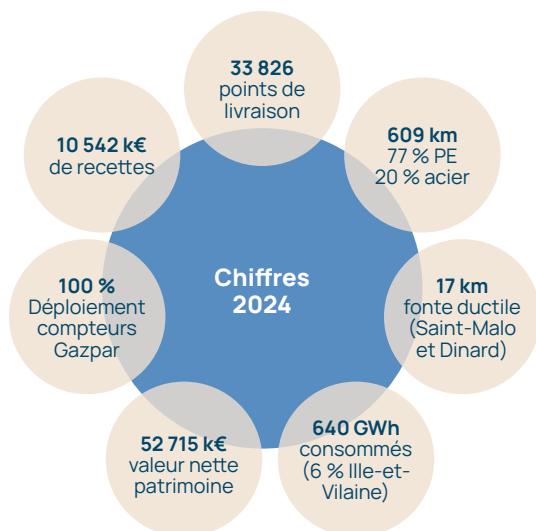
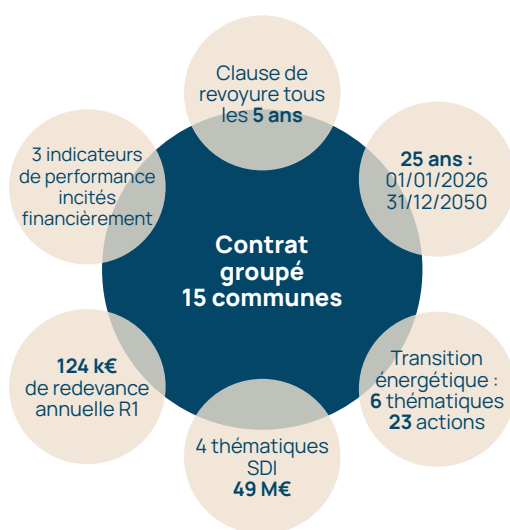


Les contrats de concession

→ Concessions GAZ

Au 1^{er} janvier 2025, 38 communes d'Ille-et-Vilaine ont transféré leur compétence gaz au SDE35 qui devient Autorité Compétente pour la distribution du Gaz (AODG). Parmi elles, 18 communes sont desservies en gaz : 15 disposent d'un contrat dit « historique » (concession péréquée) et 3 concessions plus récentes disposent d'un contrat aux tarifs non péréqués : Maen Roch, Saint-Germain-en-Coglès et Amanlis.

→ Un contrat de concession gaz unique pour 15 communes



Le 21 janvier 2026, le SDE35 et GRDF ont signé le premier contrat groupé de concession pour la distribution publique de gaz naturel en Ille-et-Vilaine, intégrant notamment les villes de Saint-Malo et Dinard. Ce contrat, fruit de plus d'un an de négociation, marque une étape majeure pour la gestion durable de ce réseau d'énergie. Il intègre une programmation pluriannuelle des investissements et des engagements pour le développement du biogaz.

Ce nouveau modèle de concession permet de regrouper 15 communes sous un contrat unique, facilitant le pilotage, le suivi et le développement du réseau. Les communes concernées sont :

Baguer-Morvan, Bains-sur-Oust, Breteil, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Dinard, Domagné, La Mézière, Lécousse, Montreuil-sur-Ille, Redon, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Méloir-des-Ondes et Vignoc.

→ Concession électrique

● Les grands engagements du contrat 2022-2046

→ Un Schéma d'Investissement fixant des objectifs de qualité associé à une nouvelle gouvernance.

→ Un programme ferme de renouvellement d'Enedis sur les zones prioritaires de 20 M€ sur les 4 premières années du contrat (2022-2025).

→ Un engagement écrit d'Enedis à investir 925 M€ sur la durée du contrat, dont 250 M€ dédiés à la qualité de fournitures.

→ Une annexe « transition énergétique » pour la période 2022-2025.

● Convention Eradication Fils Nus sur les communes urbaines :

Les 3 enveloppes de 200 000 € versées par Enedis en 2022, 2023, 2024 ont permis d'accompagner l'enfouissement de réseaux Fils Nus sur 8 communes urbaines pour 2 000 ml de réseau fils nus déposés.

En 2025, cette convention a été reconduite afin d'accompagner l'enfouissement des réseaux sur une commune de l'est du département et ainsi déposer plus de 600 ml de réseaux fils nus.

Enedis a refusé de prolonger cette convention en 2026.



● Convention Article 8 :

L'article 8 A) du cahier des charges du contrat de concession, prévoit le versement par le Concessionnaire à l'Autorité Concédante, d'une participation annuelle au financement des travaux destinés à améliorer la qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement.

Durant la période 2022-2025, Enedis a participé à des opérations d'effacements de réseau à hauteur de 800 000 € annuels, correspondant à 40 % du coût HT des travaux réalisés par le SDE35.

En 2025, un travail de négociations avec Enedis a permis de préciser certaines dispositions de la convention précédente, de modifier le linéaire de dépose de fils nus ciblé en communes urbaines, d'augmenter le montant annuel de participation à 900 000 € et d'introduire une bonification de l'enveloppe sous conditions. Cette convention, effective de 2026 à 2029 a été approuvée par le comité du 17 décembre 2025.

● PPI Enedis 2022-2025 :

Le comité de suivi s'est réuni 2 fois en 2025 ainsi qu'en mars 2026 pour réaliser le bilan du premier PPI du contrat (2022/2025). Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'exécution des investissements : plus de 30 M€ investis pour un engagement de 20 M€.

Le bilan s'est également intéressé à l'atteinte des objectifs techniques. Ceux-ci ont été globalement tenus à l'exception de deux qui n'ont pas été atteints :

→ le renouvellement des fils nus BT : 106 km de réseaux traités sur les 120 km ciblés,

→ la sécurisation des lignes HTA exposées aux aléas climatiques : 17,4 km sur les 25 km ciblés.

À l'occasion du bilan, Enedis a présenté le diagnostic attendu sur l'évaluation de l'exposition des réseaux face au risque d'inondation et de submersion marine. 65 actions d'exploitation sur 47 postes de transformation HTA/BT vont ainsi être réalisées à titre préventif par le concessionnaire. Par ailleurs, les chargés de conception prennent dorénavant en compte le risque d'inondation dès la phase d'Avant-Projet Sommaire.

L'année 2025 a fait l'objet de négociations avec Enedis pour la mise en place de la PPI 2026-2029. Un accord a été obtenu et les niveaux financiers et techniques des futurs investissements, à hauteur de 30,6 M€, ont été validés par le comité syndical du 17 décembre 2025. Les engagements de travaux ciblent à nouveau le renouvellement des câbles fils nus, des câbles souterrains d'ancienne génération et la sécurisation des lignes aériennes HTA. Le traitement des postes sensibles aux inondations a été par ailleurs ajouté comme nouvel axe d'intervention dans ce deuxième PPI.

Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'exécution des investissements : plus de 30 M€ investis pour un engagement de 20 M€

● Convention transition énergétique 2022-2025 :

Le comité de suivi s'est réuni en mars 2026 pour faire le bilan des actions réalisées dans le cadre des 18 fiches actions décrites dans la convention transition énergétique sur la période 2022-2025.

La majorité des engagements d'Enedis ont été tenus en particulier :

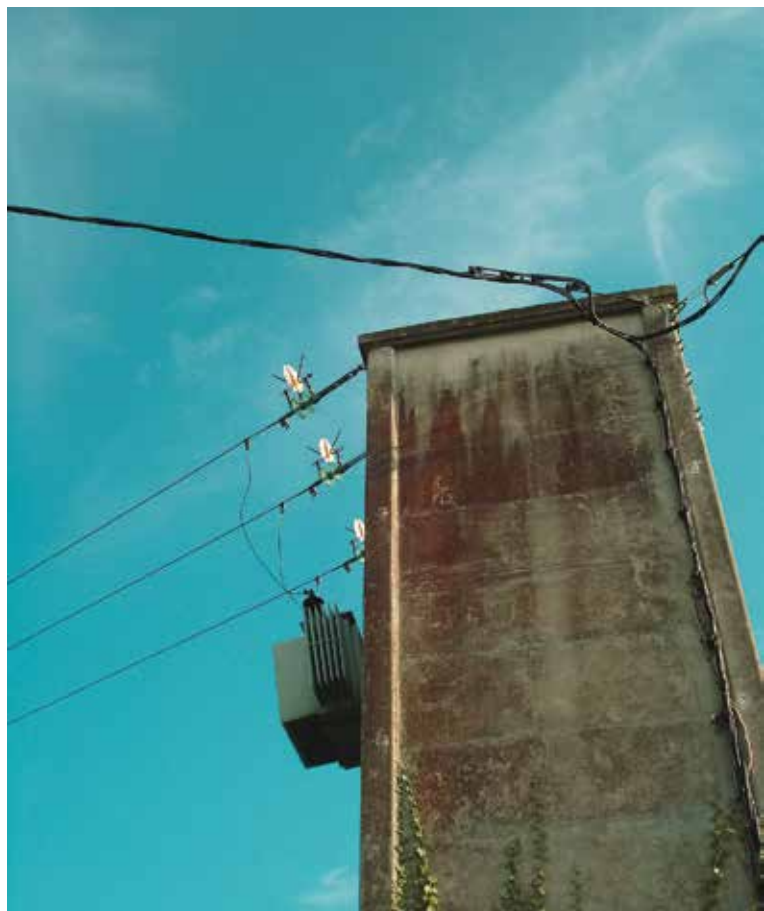
- Actions de communication auprès des porteurs de projets d'EnR,
- Actions de sensibilisation auprès du jeune public,
- Suivi et accompagnement des projets d'ACC,
- Facilitation de l'accès à la donnée pour les territoires,
- Coopération pour le déploiement du SDIRVE,
- Promotion et innovation en faveur de la mobilité électrique.

Échec de la négociation pour le renouvellement de la convention transition énergétique :

Malgré de nombreux échanges en réunion de travail et en COPIL, les négociations avec Enedis n'ont pas permis de trouver un accord sur une nouvelle convention. Cette situation est regrettable car cette convention est une annexe au contrat et représentait une des avancées obtenues lors des négociations de renouvellement du contrat.

Le SDE35 souhaite en effet que cette nouvelle convention soit plus ambitieuse que la précédente avec des actions précises et opérationnelles et des financements associés. Il est attendu des engagements concrets et nouveaux sur les thématiques d'électrification des usages à destination des consommateurs industriels et particuliers, de lutte contre la précarité énergétique, de flexibilité et de soutien aux Énergies Renouvelables.

Les discussions reprendront en 2026 après la mise en place du nouvel exécutif du SDE35.



● Contrôles opérationnels

Dans le cadre des activités du PEBreizh, des contrôles opérationnels sont réalisés chaque année sur les données des réseaux électriques bretons. En 2025-2026, le contrôle porte sur les conditions de maintenance du réseau public face à la végétation. Cet audit s'inscrit dans le contexte exceptionnel de la tempête Ciaran et a vocation à apporter aux membres du PEBreizh une analyse approfondie de la vulnérabilité du réseau face à la végétation, des conséquences directes de cette vulnérabilité sur la continuité de fourniture, et plus largement de l'adéquation entre la stratégie de gestion de la végétation (à court, moyen et long termes), les moyens mobilisés et les résultats observés.

En 2025-2026, le pôle concessions du SDE35 mène un contrôle opérationnel sur vingt déplacements d'ouvrage réalisés à la demande des collectivités (communes, département), afin de vérifier les conditions de prise en charge financière et la qualité des documents et de la valorisation comptable des travaux associés.

Les discussions reprendront en 2026 après la mise en place du nouvel exécutif du SDE35



Analyser les activités du concessionnaire d'électricité

→ Les usagers

La population de l'Ille-et-Vilaine, composée de 1 120 666 habitants en 2025, connaît une progression régulière depuis de nombreuses années. Ce développement s'accompagne d'une augmentation du nombre d'utilisateurs du réseau de distribution concernant surtout les clients BT. Après une légère augmentation entre 2021 et 2022, l'érosion des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) se poursuit et représente 52 % des utilisateurs

→ Chiffres clés 2024



36 postes sources



670 715 points de livraison



14 973 km de réseau BT



12 446 km de réseau HTA



17 075 postes de transformation HTA/BT



17 884 installations de production



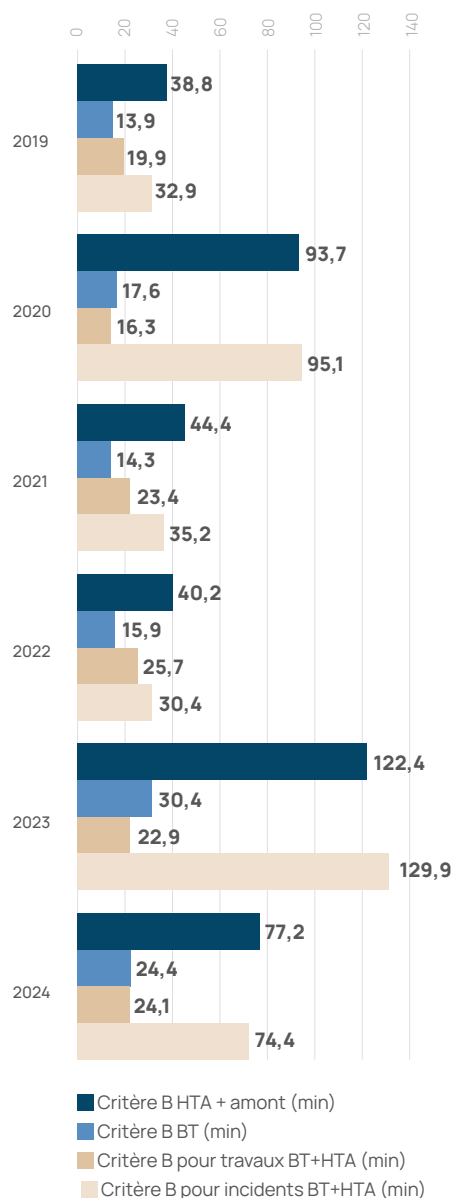
→ La qualité de l'énergie

Le critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension. Les illustrations ci-contre permettent de visualiser l'origine (catégorie) de la coupure et sa valeur pour chaque commune.

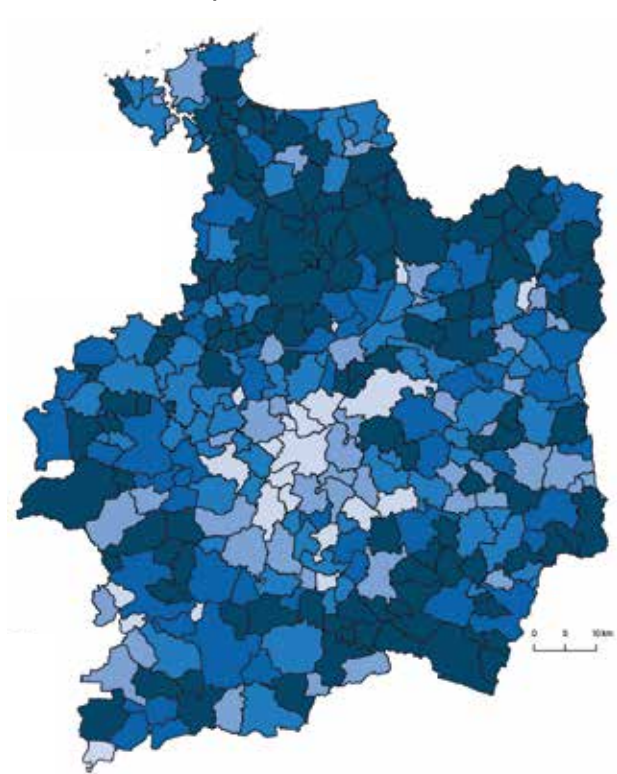
En 2024, le critère B, toutes causes confondues, s'établit à 101,6 minutes pour le département contre 71,6 minutes au niveau national. Cette forte valeur s'explique notamment par l'impact de la tempête Darragh (décembre 2024) et 3 autres coups de vent notables (Louis 22 février, Nelson 28 mars, Caetanon 22 novembre).

Le contrat de concession en vigueur fixe des « valeurs repères » de temps de coupure : 57 minutes pour la moyenne départementale et 30 minutes pour les pôles urbains majeurs (Rennes et 5 autres communes métropolitaines, Saint-Malo, Dinard, Fougères et Vitré).

→ Évolution du Critère B (min) par catégorie

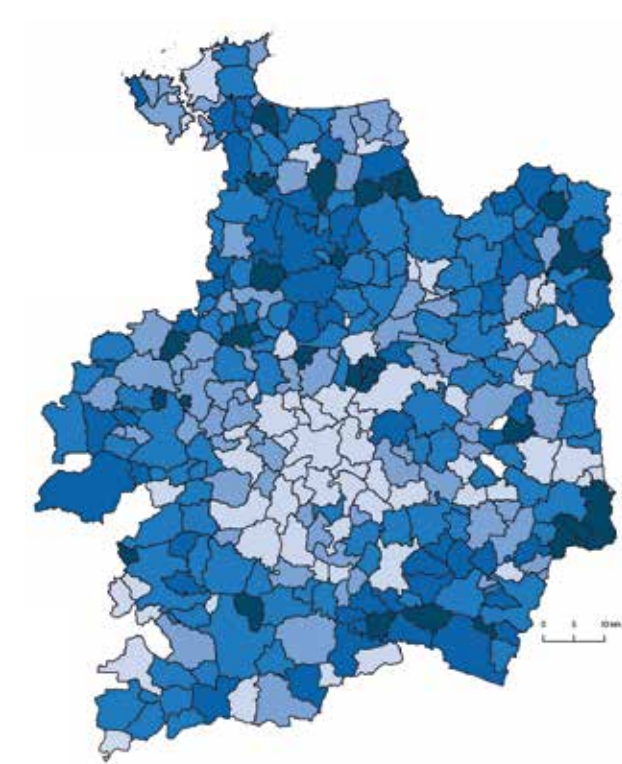


→ Critère B toutes causes confondues en 2024
Hors événement exceptionnel



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)
≤ 30 [30 - 60] [60 - 120] [120 - 180] > 180

→ Critère B toutes causes confondues en 2024



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)
[0 - 60 [60 - 120 [120 - 140 [240-480 [480-2746]

Source : Cartographie SDE35 ©Novembre 2024 BD Topo © IGN © 2019

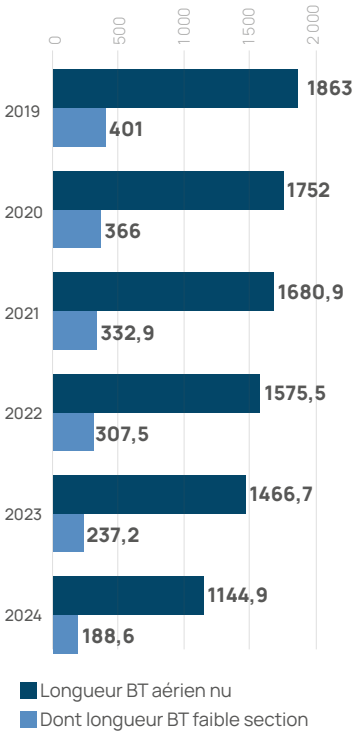
→ **Sécurisation des réseaux électriques**

Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse-tension sont les câbles les plus âgés du réseau et les plus accidentogènes.

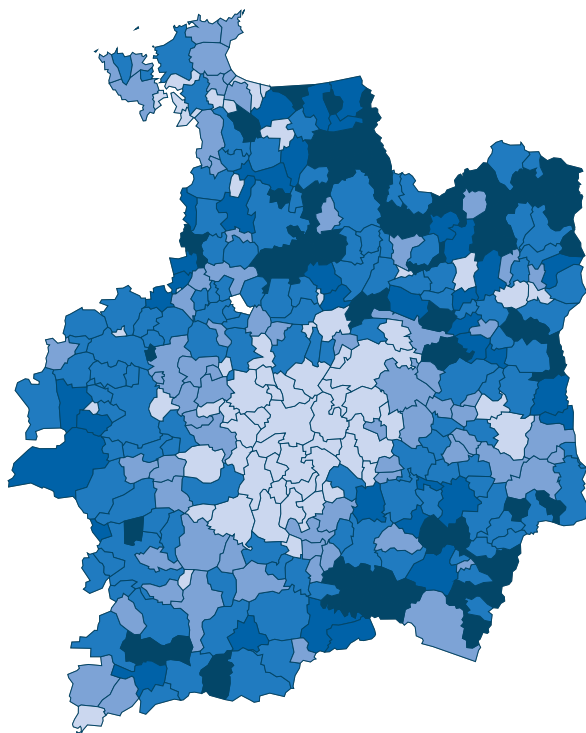
Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du SDE35 et d'Enedis. Depuis 2011, le SDE35 a déposé 2 289 km de fils nus. Cette typologie de câbles ne représente plus aujourd'hui que 7,7 % du réseau BT.

Indicateurs d'évaluation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Longueur totale BT (kms)	14 412	14 492	14 549	14 664	14 789,5	14 887,4
Dont longueur BT souterrain	6 224	6 355	6 454	6 605	6 759,3	6 937
Dont longueur BT torsadé	6 325	6 385	6 415	6 483	6 563,4	6 805,5
Dont longueur BT aérien nu	1 863	1 752	1 681	1 575	1 466,7	1 144,5
Dont longueur BT faible section	401	366	333	307	237,2	188,6
Taux d'enfouissement BT (%)	43 %	44 %	44 %	45 %	46 %	47 %
Taux fil nu BT (%)	12,9 %	12,1 %	11,6 %	10,7 %	9,9 %	7,7 %
Taux fil nu faible section BT (%)	2,8 %	2,5 %	2,3 %	2,1 %	1,6 %	1,3 %
Âge moyen BT (année)	24,8	25,1	25,2	25,4	25,7	25,9

→ Évolution des longueurs de réseaux BT aériens nu (km)



→ Fils nus en 2011

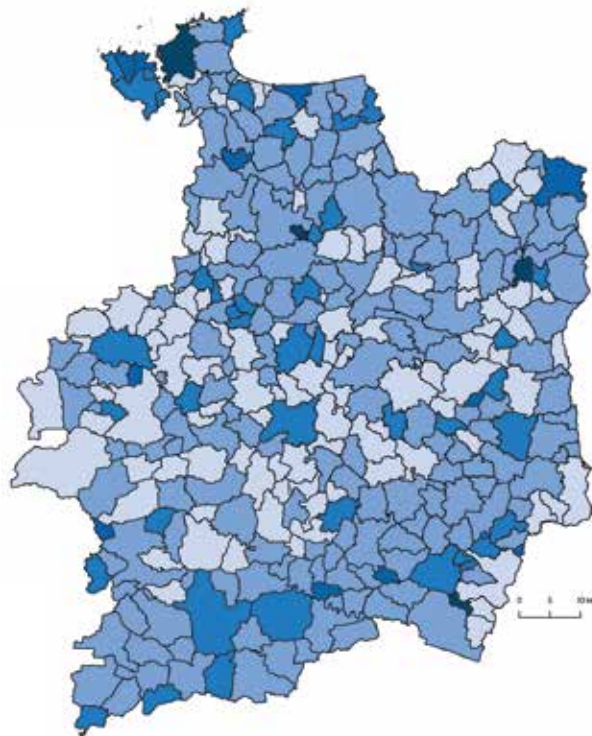


Taux fils nus (en pourcentage)

de 0 à 20% de 20 à 25% de 25 à 35% de 35 à 40% >40%

Moyenne : 11 %

→ Fils nus en 2024



Taux fils nus (en pourcentage)

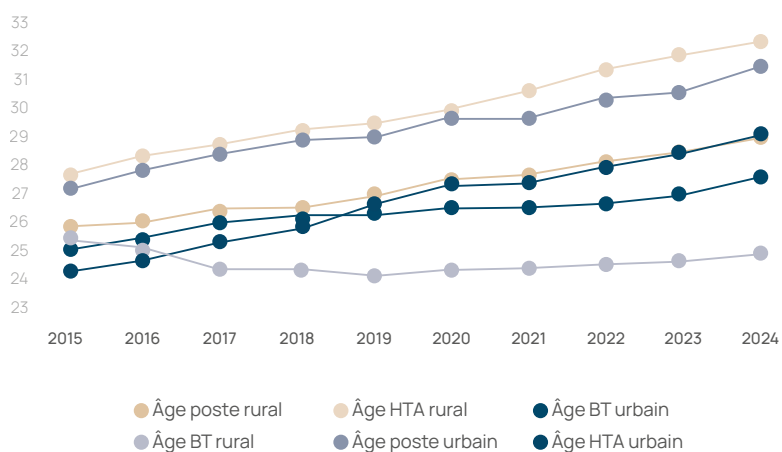
[0 - 5] [5 - 10] [10 - 15] [15 - 20] [20 - 45]

Moyenne : 7 %

Source : Cartographie SDE35 ©Novembre 2024 BD Topo © IGN © 2019

→ L'évolution de l'âge moyen des réseaux

Le programme d'investissement réalisé par le SDE35 permet de contenir la courbe de vieillissement des ouvrages BT dans le secteur rural. Le programme d'investissement d'Enedis, bien que conforme aux engagements pris, apparaît comme insuffisant pour enrayer le vieillissement des ouvrages dont il a en charge le renouvellement (HTA et BT zones urbaines). Ce vieillissement du patrimoine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service mais fait l'objet d'une vigilance renforcée afin de pouvoir être intégré dans les politiques d'investissement long terme.





→ Mission 7

Développer des moyens généraux adéquats

S'appuyant sur une politique RH structurée, des systèmes d'information performants et une communication multicanale, le SDE35 œuvre à l'amélioration continue de la qualité de service rendue aux collectivités, partenaires et usagers.



→ Les chiffres



75 agents
au 31 décembre 2025



31 communiqués
de presse diffusés
en 2025



120 posts
sur LinkedIn en 2025

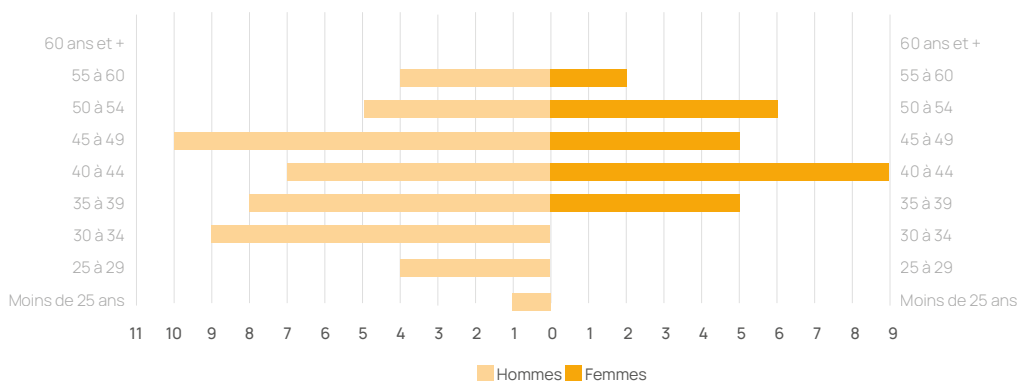


Les moyens humains : une équipe engagée

→ La pyramide des âges

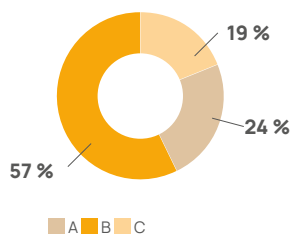
La pyramide des âges des agents du SDE35 en poste au 31/12/2025 montre un relatif équilibre entre les catégories d'âge, mais une prépondérance d'hommes.

→ Pyramide des âges des agents du SDE35

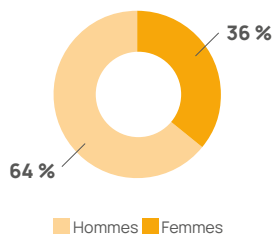


→ Répartition des agents

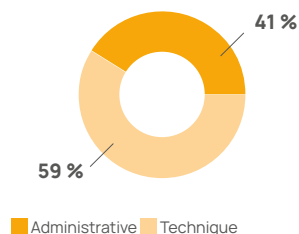
→ Répartition des agents par catégorie au 01/01/2026



→ Répartition des agents par sexe au 01/01/2026



→ Répartition des agents par filière au 01/01/2026



→ Politique de recrutement de nouveaux talents

1 nouvel agent en 2025

4,2 M€ de budget du personnel en 2025



→ Formations

212 jours de formation en 2025

4 jours par agent



→ Renouveler le dialogue social

Le Comité social territorial s'est réuni à 4 reprises en 2025 pour valider les modifications du tableau des effectifs, faire le bilan du plan de formation, valider les évolutions du DUERP et du PAPRI Pact et travailler sur la mise à jour du règlement intérieur. Les prochaines élections professionnelles sont prévues en décembre 2026.

→ L'association du personnel La PILE

Créée en 2022 à la sortie des années COVID, l'association du personnel « La PILE » (Par Ici Les Énergies) a pour objectif de favoriser la convivialité au sein du SDE35 et d'Energ'iv et la cohésion des équipes en proposant une palette d'activités sportives et culturelles, soit sur le temps du midi, soit en soirée.

La PILE en 2025 c'est :



90
adhérents
(soit 93 %
des agents)



7
membres
du bureau



12
représentants
du conseil
d'administration

Pour sa 4^e année de fonctionnement, l'association a continué à se développer. Ainsi, elle a proposé 19 activités (89 séances) réunissant 683 participants cumulés. 75 agents ont participé à au moins une activité en 2025. Durant l'année 2025, la PILE a proposé des activités régulières (badminton hebdomadaire, soccer et yoga mensuels, chorale un lundi sur deux) et de nombreuses activités ponctuelles : matchs de hockey, bowling, ateliers culinaires et DIY, mini golf fluo, karaoké, festival Mythos, patinoire...

La PILE a également pris en charge l'organisation de la fête de Noël, soirée familiale qui a réuni 150 personnes. Elle a financé le spectacle « La Boum » de Bombe Platine. Pour 2026 l'association souhaite maintenir la diversité de ses propositions, en gardant son objectif de toucher le maximum de personnes. Elle étendra plusieurs activités au cercle familial et se lancera même le défi d'organiser un événement mêlant agents et élus.

19 activités réunissant
683 participants cumulés

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35

Président : Olivier DEHAESE
Directeur général des services : David CLAUSE

Direction des réseaux

Direction des moyens généraux et du contrôle de gestion

[illegible]

SDE35 - Energ'iv
Village des Collectivités - 1 avenue de Tizé
35590 THORIGNÉ-FOUILLARD - 02 99 23 15 55



Informatique et SIG

→ Lancement du nouvel outil de gestion de l'éclairage

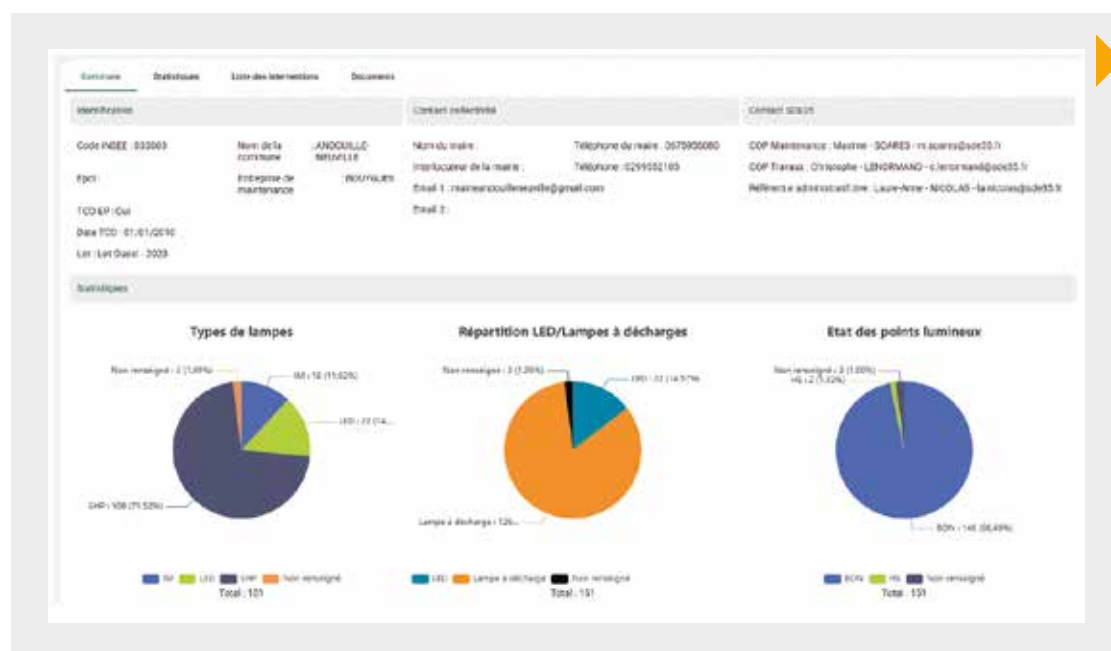
En septembre 2025, l'outil de GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) dédié à l'éclairage public a été remplacé par une nouvelle solution : NEXT GPI (gestion patrimoine intervention). Cet outil propose une interface unique et simple d'utilisation pour les agents, les communes, les EPCI et nos prestataires de travaux et maintenance.

→ Valorisation des données

À la suite de l'audit sur la gestion et la valorisation des données conduit en 2024 avec le cabinet Wavestone, le SDE35 a formalisé sa stratégie de gouvernance de la donnée. Les recommandations ont conduit à :

- la constitution d'une communauté interne de la donnée,
- la mise en place d'une gouvernance dédiée,
- l'élaboration d'une feuille de route stratégique sur trois ans, visant à mieux exploiter les données disponibles pour optimiser les activités et les prises de décision.

En 2025, le SDE35 a acquis la solution logicielle française DIGDASH. Elle a été déployée en juillet 2025. Elle permet notamment de traiter et représenter les données du SDE35 afin de disposer d'indicateurs pertinents de suivi.



Logiciel
DIGDASH



Une communication au service du territoire

→ Communication auprès des élus du SDE35

Les élus d'Ille-et-Vilaine sont la première cible de communication et le premier interlocuteur du SDE35. Plusieurs rencontres sont organisées au cours de l'année pour les accompagner sur les sujets phares portés par le SDE35.

Depuis le début de la mandature, les Rencontres de l'Énergie sont organisées tous les ans de façon décentralisée dans plusieurs communes du département.



Table ronde - Forum des énergies



La communication auprès des représentants a également été renforcée en 2025 avec la diffusion d'une nouvelle newsletter « On vous dit tout sur » qui paraît après chaque comité syndical pour revenir sur les points essentiels délibérés en comité.

Une nouvelle formule a été proposée en 2025 avec deux nouvelles propositions :

→ **Les petits déjeuners de l'énergie** : un format court de 90 mn café compris pour parler de 3 thématiques et organisés dans 3 communes du département

→ **Le forum des énergies** : un événement organisé au siège du SDE35, dans le hall du Village des collectivités avec un espace d'expositions pour que les équipes et nos partenaires puissent présenter aux élus leurs accompagnements et innovations en matière d'éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments, achat d'énergie, mobilités, énergies renouvelables, etc. Et un espace de conférences avec l'intervention d'un grand témoin inspirant. Plus de 300 participants pour cette première édition.

→ Élections 2026

Les élections municipales de 2026 vont entraîner le renouvellement des instances du SDE35. Un important travail a été mené en 2025 pour préparer ces changements et assurer en amont la promotion du SDE35 auprès des candidats aux élections municipales. Une fois les nouveaux élus en poste, un parcours de formation, via une série de webinaires, sera proposé afin de les faire monter en compétence sur des sujets parfois techniques et très divers.



● Calendrier des formations/webinaires :

→ 11 juin :

Le système électrique et le rôle du SDE35

→ 18 juin :

Développer les solidarités et sensibiliser le public scolaire aux énergies renouvelables

→ 25 juin :

Gérer et exploiter son éclairage public avec le SDE35

→ 2 juillet :

Achat d'énergie : tout comprendre sur le groupement d'achat piloté par le SDE35

→ 9 juillet :

Développer l'énergie solaire sur ma commune

→ 3 septembre :

Engager une opération d'autoconsommation collective énergétique sur ma commune

→ 10 septembre :

Comment engager des travaux de réseaux électriques avec le SDE35 ?

→ 17 septembre :

Engager la Rénovation énergétique de ses bâtiments publics avec le SDE35

→ 1^{er} octobre :

Projet éolien et concertation citoyenne

→ 8 octobre :

Mobilité durable : les solutions publiques pour accompagner les nouvelles mobilités

→ 15 octobre :

Energ'iv et coopératives citoyennes : modèle de fonctionnement, interactions

→ 22 octobre :

Le Gaz, une énergie d'avenir ?

→ 5 novembre :

Décarboner les territoires grâce à la Chaleur renouvelable

→ Communication auprès des communes

● Site internet

Véritable vitrine du SDE35, le site internet propose un espace public et un espace extranet réservé aux communes adhérentes au SDE35. Grâce à leur espace sécurisé, chaque commune peut accéder à ses informations personnalisées : rapport annuel de l'état de son parc d'éclairage public, données du patrimoine électrique de sa commune, statistiques d'utilisation de ses bornes électriques, etc.

Chiffres clés



Plus de
550 000
pages
consultées
en 2025



87 000
visites sur
l'année environ



Des newsletters
envoyées via le
site internet :

8 parutions
en 2025 sur
4 thématiques*
envoyées à
700 abonnés



*mobilités, ENR, éclairage public
et info générale du SDE35

→ Inaugurations et points presse

Plus de 40 événements ont été organisés au cours de l'année, entre points presse travaux, inaugurations d'installations d'énergie renouvelable, pose de première pierre, visite d'installations de production, conférences, webinaires...

La communication autour d'Energ'iv se développe fortement, reflet de l'activité croissante de la SEM. L'un des moments forts de 2025 a été la communication autour du parc éolien citoyen de Féeole : organisation de visites de chantier, couverture presse de l'arrivée des pales sur site, organisation de l'inauguration et de journées portes ouvertes. Cet événement a bénéficié d'une bonne couverture nationale et d'une communication positive sur l'éolien.



→ Communication grand public : les réseaux sociaux



LinkedIn
@SDE35
3 000 abonnés



Facebook
@SDE35
300 abonnés



Instagram
@_sde35_
190 abonnés
+ de 80 publications
en 2025



Glossaire

ACTEE	Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ALEC	Association Locale de l'Énergie et du Climat
AMF	Association des Maires de France
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AODE	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité
BT	Basse Tension (ligne électrique)
BMGNV	Bretagne Mobilité GNV
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)
CAO	Commission d'Appel d'Offres
CCRT	Contrat Chaleur Renouvelable Territorial
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CCPE	Commission Consultative Paritaire de l'Énergie
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution
CRAC	Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire
COFIL	Comité de Pilotage
CU	Certificat d'Urbanisme
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage
DMA	Départ Mal Alimenté
DT	Déclaration de Travaux

EDF	Électricité De France
EP	Éclairage Public
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ER	Électrification Rurale
FACE	Fonds d'Armortissement des Charges d'Électrification (dénomination d'origine) ou Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale
FCTVA	Fonds de compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée
FEPL	Fédération des Entreprises Publiques Locales
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GMAO	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
GNV	Gaz Naturel Véhicule et bioGNV, sa version renouvelable
GTB	Gestion Technique des Bâtiments
GWh	Giga Watt Heure
HT	Haute Tension (ligne électrique)
HTA	Haute Tension Aérienne (ligne électrique)
IRVE	Installation de Recharge pour Véhicules Électriques
Led	Diode électroluminescente : technologie d'éclairage basée sur la conversion d'énergie électrique en lumière
kVA	Kilo Volt Ampère
KV	Kilo Volt
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
MVA	Méga Volt Ampère
MWh	Méga Watt Heure
NOME	Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité
PCB	Polychlorobiphényle
PCE	Point de Comptage et d'Estimation (EDF)

PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PDL	Point De Livraison (ERDF)
PCRS	Plan Corps de Rue Simplifié
PCT	Part Couverte par le Tarif = contribution d'Enedis aux raccordements sous maîtrise d'ouvrage SDE35
PEBreizh	Pôle Énergie Bretagne
PMT	Plan Moyen Terme
PPI	Plan Pluriannuel des Investissements
SDI	Schéma Directeur des Investissements
SDIRVE	Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques
SERENE	Service de RENovation Énergétique des bâtiments communaux proposé par le SDE35 aux collectivités
SIG	Système d'Information Géographique
SDIME	Service Départemental d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie
SRCAE	Schéma Régional Climat Air Énergie
SRU	Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)
TCC	Toutes Causes Confondues
TCFE	Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité
TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
TLE	Taxe Locale sur l'Électricité
TPN	Tarif de Première Nécessité
TURPE	Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UH	Urbanisme et Habitat (loi)
VM	Vapeur de Mercure
VRD	Voirie et Réseaux Divers
ZA	Zone d'Activité





www.sde35.fr